BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2021

Bien vivre à Ambazac

Ville solidaire

vie locale

Construisons ensemble la Maison des Associations et des Citoyens de demain

p.8

solidaire

Actions solidaires & COVID 19

p.16-17

enfance & jeunesse

Du bio et du local dans l'assiette de nos enfants

p.20-21

SOMMAIRE

VIE LOCALE

2020, le point sur les travaux effectués 4-5
Organisation de la CC ELAN 6
Tarification incitative pour les déchets ménagers 7
Une maison au service des associations et des citoyens 8
Quand le civisme rime avec bon sens 9
Ouverture d'une cellule de dépistage rapide du covid-19 10
Enquête INSEE 10
Le don du sang, c'est important ! 11
Attention aux frelons 11
Les élections départementales et régionales reportées 12
Ambazac à très haut débit 12
Information déneigement : gare à la glisse ! 13
Pour nos jeunes, la mission locale 14

COMMERCE

Soutien au commerce local 14
Un vrac zéro déchet à Ambazac : la Graine de Millet 15
Boutique éphémère de Noël : du local pour les fêtes 15

SOLIDAIRE

Le Père-Noël aperçu aux quatre coins d'Ambazac ! 16
Éclairer l'invisible : les résidents de muret prennent la parole 16
En 2020, un téléthon différemment 16
Un masque réutilisable pour tous les Ambazacois 17
Portage des courses aux plus vulnérables 17

ENFANCE & JEUNESSE

L'ALSH toujours à fond 18
Le projet musical de l'école Jacques Prévert 19
Des travaux dans les écoles 19
Du bio et du local dans l'assiette de nos enfants 20-21
A quoi ressembleront nos supermarchés en 2037 ? 22
Tous en selle ! 23
Spectacle municipal de Noël pour les tout-petits 23
CMJ à l'arrêt pour le moment 23

VIE ASSOCIATIVE

Open FM : une nouvelle voix 24
AAPPMA reprise très attendue des activités 24
A la découverte du groupe Lou Gerbassou 25
La Grange aux Moines poursuit son chemin 26
Les bénévoles de l'Unité Locale de la Croix-Rouge 27
Comité de jumelage Ambazac – Markt Eckental 28
Les permanences de l'Association des accidentés de la vie 28
Une exposition au printemps sur 39-45 28

SPORTIVE

Rando Monts d'Ambazac, « Nos sentiers de l'humain » 29
Les clubs de badminton et de handball labellisés 30
Poulidor, sa vraie vie 30
La gymnastique volontaire dans les starting blocks ! 30

FESTIVE & CULTURELLE

Avant-goût de la programmation culturelle 31
La nouvelle vie du chêne de Jumeau 32
Gratuité d'entrée au musée et à la bibliothèque 32
Tous aux livres ! 32-33
Coup de cœur de la bibliothèque 34
La chapelle Notre-Dame-de-Libération, tout un symbole 35

DIVERS

Tribunes politiques 36-37
Côté jardin 38
Ville d'hier et d'aujourd'hui ! 38
La rubrique des habitants 39

De haut en bas :
L'église Saint-Antoine illuminée,
La bibliothèque-ludobib aux couleurs de Noël.

La mairie décorée.

CHERS AMBAZACOISES ET AMBAZACOIS,

Je vous adresse tout d'abord mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021. Faisons le pari de jours "meilleurs" après une année particulièrement mouvementée, inévitablement marquée par la crise sanitaire, ou encore l'assassinat de Samuel Paty, les mouvements sociaux contre la réforme des retraites et pour les libertés fondamentales menacées.

Une année riche en projets

Pourtant cette année a également permis de révéler de nombreux élans de solidarité, notamment à Ambazac avec la confection bénévole de masques par exemple. C'est la raison pour laquelle, nous avons souhaité mettre à l'honneur, sur la carte de vœux de la Municipalité, l'engagement de toutes celles et tous ceux qui nous ont permis de continuer de vivre le mieux possible durant l'année écoulée : personnels médicaux bien sûr, mais aussi personnels des services publics, producteurs et agriculteurs, artisans et commerçants, ainsi que les simples citoyens.

Malgré ce contexte, la vie, les luttes, nos projets continuent. Citons pêle-mêle l'étude pour la création d'un espace de baignade à Jonas, le début du déploiement de la fibre, le déménagement des services techniques municipaux en zone industrielle des Granges, la transition vers une cantine scolaire bio et locale, l'aménagement du jardin Bourbon et du centre-bourg, le travail sur l'empreinte écologique de la ville.

Ou encore la création d'une Maison des Associations et des Citoyens, un nom qui reste à arrêter. A l'heure où les Français aspirent de plus en plus à être acteurs de leur quotidien, il nous est apparu incontournable de vous consulter afin que cet espace convivial d'entraide, tant pour les associations que pour les citoyens, vous ressemble. Ainsi, associations comme habitants avez répondu à un questionnaire qui va nous permettre d'affiner la liste des besoins et des attentes. La prochaine étape sera celle de la réunion publique pour vous présenter l'analyse de vos réponses, ainsi que le projet de transformation des quelques 800 m² rue d'Oradour-sur-Glane.

Une année s'achève, une autre commence, mais le travail, les exigences et l'engagement de notre équipe municipale demeurent, afin de porter notre objectif fondamental, celui de vivre bien et tous ensemble dans la paix et la tranquillité.

Je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères, une bonne année 2021.

Prenez soin de vous,

Stéphane CHÉ

Le point sur les travaux effectués et ceux à venir

En dépit d'une année tronquée par les deux confinements, la Municipalité a pu mener à bien la moitié des travaux initialement prévus. Installation, restauration, aménagement, remplacement, réfection, lancement d'études : les projets et les réalisations se sont tout de même poursuivis tout au long de l'année.

LE CENTRE-BOURG CONTINUE DE FAIRE PEAU NEUVE

Dans la continuité des habitudes prises lors de la précédente mandature, une réunion publique a été organisée le 18 septembre dernier, afin de présenter et discuter le projet de revitalisation du centre-bourg grâce à différents travaux. La première tranche concernait en 2020 la rue des Docteurs Ballet ainsi que le rond point de la bibliothèque. En 2021, c'est l'avenue de la Libération qui fait peau neuve. Les enjeux identifiés sur le secteur sont importants. En tant que principale voie d'entrée dans le bourg depuis Limoges, l'artère mérite une attention spécifique en ce qu'elle contribue à donner une certaine image du bourg. Les objectifs sont ici de mieux articuler les espaces publics (la route, les trottoirs) et les espaces privés, notamment les accès aux moyennes et grandes surfaces ainsi qu'aux petits commerces et lieux de convivialité de la deuxième partie de l'avenue. Le dernier objectif est de sécuriser l'ensemble de la voie qui donne lieu à de regrettables excès de vitesse, et en priorité les abords de l'école Paul Cézanne.

RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Par rapport à la suppression du rond-point de la bibliothèque : dans un souci de mise aux normes en termes d'accessibilité pour les piétons, la ville s'est vue dans l'obligation de modifier ce carrefour important du bourg. Ce nouvel aménagement permet de créer une véritable continuité sûre pour les piétons, entre les deux pôles commerciaux du centre, à savoir avenue de la Libération et place de la République. Par ailleurs, la mise en place de cédez- le-passage tant du côté de l'avenue de la Libération que de l'avenue du Général de Gaulle permettra de fluidifier la circulation des véhicules arrivant de la départementale en direction de l'avenue Pasteur en particulier les véhicules lourds et larges. L'objectif est de rendre le centre bourg plus accessible et plaisant aux piétons pour leur permettre de fréquenter plus aisément les commerces, et ce, sans exclure les automobilistes.

- Aménagement d'un trottoir redimensionnement d'un avaloir RUE LÉON BLUM ;
- Installation de défibrillateurs extérieurs DANS LE BOURG ;
- **2021 : Refection des trottoirs IMPASSE JEAN GIRAUDOUX ;**
- **2021 : Restauration d'un vitrail à L'ÉGLISE SAINT ANTOINE.**

- Aménagement de la RUE DES DOCTEURS BALLET et rond-point de la bibliothèque ;
- Aménagement de la RUE DE LA BARRE

- Réhabilitation de 4 gîtes du DOMAINE DE MURET ;
- Installation d'un tunnel de stockage de foin derrière le centre équestre pour limiter la circulation de tracteurs autour des gîtes.

- Remplacement d'huisseries ÉCOLES PAUL CÉZANNE ET CHARLES PERRAULT ;
- Réalisation d'une rampe d'accès au bâtiment central de l'ÉCOLE J. PRÉVERT.

- **2021 : 2e tranche de travaux dans le bourg avec l'aménagement de l'AVENUE DE LA LIBÉRATION JUSQU'À LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE.**

DES TRAVAUX DURABLES

La Mairie a contracté une **option Développement Durable, Environnement et Prévention au Marché de travaux.** Outre des travaux les **moins polluants possibles** (le moteur des camions s'éteint tout seul par exemple), elle doit permettre d'**épargner au maximum aux riverains les désagréments causés** (arrosage pour empêcher les poussières, matériel électrique, disques silencieux, etc.)

- Réfection du pont-cadre à BOURDELAS

- Aménagement du parking de JONAS
- **2021 : Étude de la faisabilité d'une baignade au GRAND JONAS**

- Installation d'un algéco vestiaires au STADE DE LA MAZAURIE pour maintenir l'activité sur ce stade pendant les travaux de réhabilitation des vestiaires/tribunes
- **2021 : Réhabilitation des vestiaires et tribune du stade de la Mazaurie ;**

- Aménagement du nouveau CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL à la zone des Granges avec création d'un auvent

Budget des travaux réalisés en 2020 : 794 000 €

- Alimentation en eau du village de La Vergne par l'extension de la canalisation RUE MARYSE BASTIÉ – Opération préalable à l'extension du cimetière
- **2021 : Première tranche de l'agrandissement du cimetière ;**
- **2021 : Réalisation d'aménagement de sécurité routière rue des Cantines avec effacement des réseaux aériens ;**

- Aménagement de l'intersection RUE JEAN GAGNANT/RUE DES CROUZILLAUDS

ANNULATIONS, ADAPTATIONS ET REPROGRAMMATIONS EN CHAÎNE À CAUSE DU COVID19

Comme partout en France, la vie sociale municipale a vu son calendrier complètement bouleversé avec les confinements successifs et les règles sanitaires en vigueur. Si l'accueil convivial des nouveaux arrivants a dû être annulé, comme le marché de Noël, la soirée des vœux, la plupart des manifestations culturelles (séances Ciné+, exposition des Collectionneurs du Pays d'Ambazac, bourse des minéraux et des fossiles) et sportives (Rando Ambazac), d'autres événements eux sont reportés (course "Les gendarmes et les voleurs du temps", Festi'zac), voire adaptés comme la remise des colis de Noël à nos aînés.

La mairie essaie de relayer les reprogrammations prévues dans ses bulletins municipaux, sur son site internet et sur son facebook **www.mairie-ambazac.fr** **Mairie d'Ambazac**

La Communauté de communes ELAN s'organise autour de différentes commissions,

ci-dessous la répartition de vos élus communautaires :

ÉCONOMIE - CONTRACTUALISATION - TOURISME	Marina **VERGNOUX** - Brigitte **LARDY** - Karine **BERNARD**
FINANCES - AFFAIRES GÉNÉRALES	Nathalie **NICOULAUD** - Marina **VERGNOUX**
MULTI-ACCUEIL - ENFANCE, JEUNESSE - ECOLES DE MUSIQUE ET DE DANSE - PÔLE LECTURE	Nathalie **NICOULAUD** - Peggy **BARIAT**
ACTION SOCIALE - PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE	Brigitte **LARDY** - Stéphane **CHÉ** - Nathalie **NICOULAUD**
ASSAINISSEMENT - EAU	Stéphane **CHÉ** - Michel **JANDAUD**
INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE - DÉFINITION DES COMPÉTENCES - NUMÉRIQUE (PARTIE TRAVAUX)	Nathalie **NICOULAUD** - Stéphane **CHÉ**
VOIRIE - CHEMINS	Michel **JANDAUD** - Gérard **CHADELAUD**

DÉVELOPPEMENT DURABLE - MOBILITÉ - DÉCHETS	Rafaël **SOLANS EZQUERRA** - Stéphane **CHÉ**
PATRIMOINE IMMOBILIER - AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	Karine **BERNARD** - Bernard **TROUBAT** - Olivier **CHATENET**
ACTION CULTURELLE - VIE ASSOCIATIVE - CITOYENNETÉ	Brigitte **LARDY** - Karine **BERNARD** - Bernard **TROUBAT** - Jérôme **HARDY**
URBANISME - HABITAT SOCIAL - PROJETS STRUCTURANTS - NUMÉRIQUE (PARTIE PROJETS)	Marina **VERGNOUX** - Karine **BERNARD**
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) - FORÊT - PLAN CLIMAT AIR - ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)	Olivier **CHATENET** - Cédric **PIERRE**

Ils sont également représentants dans les instances suivantes :

SYDED
Rafaël **SOLANS EZQUERRA**
Olivier **CHATENET**

SIEPAL
Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation de l'Agglomération de Limoges
Stéphane **CHÉ** - Bernard **TROUBAT**
Olivier **CHATENET**
Michel **JANDAUD** - Brigitte **LARDY**

SMABGA
Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents
Michel **JANDAUD**

SABV
Syndicat d'aménagement du bassin de Vienne
Olivier **CHATENET**

SYNDICAT DE VOIRIE DE LA RÉGION DE BESSINES-SUR-GARTEMPE
Michel **JANDAUD**
Olivier **CHATENET**

MISSION LOCALE RURALE
Marina **VERGNOUX**
Nathalie **NICOULAUD**

CASA
Marina **VERGNOUX**

COMMISSION NATURE DES PAYSAGES ET DES SITES
Rafaël **SOLANS EZQUERRA**

COMMISSION APPEL D' OFFRES
Marina **VERGNOUX**
Karine **BERNARD**

CLECT
Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées
Marina **VERGNOUX**
Nathalie **NICOULAUD**

CUC
Comité Unique de Concertation
Marina **VERGNOUX**
Karine **BERNARD**
Brigitte **LARDY**

COMITÉ DE SUIVI PRIMAGAZ
Nathalie **NICOULAUD**

TARIFICATION INCITATIVE

Communauté de communes ELAN : Mise en place de la tarification incitative pour les ordures ménagères.

Pour information, en vertu de la loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, votée en 2015, la communauté de communes Élan Limousin Avenir Nature avec le concours du SYDED mettra en place la tarification incitative pour les ordures ménagères.

Afin de préparer ce changement, la première étape lancée début janvier sera l'inscription de chaque FOYER, PROFESSIONNEL, ASSOCIATION ET ADMINISTRATION au "Service Déchets" de la CC ELAN, notamment pour procéder à la dotation de bacs à ordures ménagères.

Pour ce faire, un formulaire a été envoyé à chaque foyer de notre territoire avec le bulletin intercommunal, il est disponible en mairie et sur le site www.elan87.fr.

ELAN
Communauté de communes
Elan Limousin Avenir Nature

DU NOUVEAU POUR VOS DÉCHETS MÉNAGERS

INSCRIVEZ-VOUS !

La loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, votée en 2015 entraîne des changements importants au niveau de la gestion des déchets. Pour répondre à cette obligation, des évolutions importantes vont être mises en place par la CC ELAN au niveau des collectes des déchets ménagers et des modes de facturation, pour son application horizon 2023.

1RE ÉTAPE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE de chaque PARTICULIER, PROFESSIONNEL, ASSOCIATION au service DÉCHETS CC ELAN du territoire de la Communauté de Communes ELAN

AVANT le 31 JANVIER 2021

Ce formulaire servira notamment pour vous doter de bacs à ordures ménagères.

OÙ TROUVER LE FORMULAIRE ?

Distribution mise sous film dans vos boîtes aux lettres avec le bulletin intercommunal ELAN début janvier.

ET DISPONIBLE à partir du 01/01/21 :

- **auprès de la CC ELAN**
- **dans les 24 mairies du territoire ELAN**
- **sur www.elan87.fr**

RESTONS CLEAN AVEC ELAN

LA TARIFICATION INCITATIVE C'EST QUOI ?

La tarification incitative est l'application du principe pollueur-payeur : plus vous produisez de déchets et plus votre facturation est élevée.

En France, pour financer le service public de prévention et de gestion des déchets, les collectivités ont le choix d'instaurer une Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) ou une Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

On parle de tarification incitative lorsque la redevance ou la taxe d'enlèvement des ordures ménagères inclut une part variable en fonction de la quantité de déchets produite.

La Communauté de communes ELAN a choisi la REOMI.

La future Maison des Associations et des Citoyens rue d'Oradour-sur-Glane lors de la visite avec les deux élus du secteur associatif, Jérôme Hardy et Pascale Thomas.

UNE MAISON AU SERVICE DES ASSOCIATIONS ET DES CITOYENS

Grande première, la consultation des associations et des citoyens ambazacois constitue également la première phase du projet de création d'une Maison des Associations et du citoyen dans le bourg. Un futur point d'entraide, de rencontre de tous les publics et de toutes les pratiques.

UN PROJET NÉ DES RENCONTRES AVEC LES ASSOCIATIONS ET LES CITOYENS

« L'idée est née de nos rencontres avec les acteurs du tissu associatif, mais aussi des habitants qui sont en demande d'un espace central, ouvert à toutes et tous pour les différentes pratiques associatives, mais également aux simples citoyens. Le projet de Maison des Associations, qui est un de nos engagements de campagne, est un projet de longue haleine qui nous tient à cœur. » expose le maire, Stéphane Ché.

Pour la Municipalité, le dynamisme associatif d'un territoire en dit long sur la vitalité et l'attention qui est portée aux associations. C'est pourquoi le déménagement, début 2021, des services techniques de la ville actuellement situés derrière la mairie rue d'Oradour-sur-Glane, constitue une opportunité de concrétiser ce projet.

UN PROJET VOULU PARTICIPATIF

Pour Pascale THOMAS, conseillère déléguée au sport et à la gestion des salles, *« la volonté de l'équipe municipale est d'affirmer l'importance de ce projet en lui donnant une dimension participative. Partant de là, il est apparu évident qu'il fallait consulter les 2 700 foyers de la ville et quelques 70 associations ambazacoises pour connaître leurs idées et leurs désirs ».* Dans ce questionnaire, associations et citoyens ont eu l'opportunité de décrire les difficultés rencontrées avec leurs associations ou dans le cadre des pratiques de loisirs, mais également leurs besoins, leurs attentes et leurs idées.

Plus de stockage pour les associations, créer une association de yoga, une salle de musculation, permettre l'accès à des postes informatiques ou à une salle de danse : *« Nous sommes en train d'étudier toutes les réponses. Certaines sont des idées que nous avions déjà comme créer un club house partagé, d'autres sont nouvelles et innovantes, et c'est ce que nous recherchions en consultant nos concitoyens. »* se réjouit Jérôme Hardy, adjoint aux associations sportives et de loisirs.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE POUR CE PROJET D'ENVERGURE

Cette consultation ne constitue que la toute première étape du processus de création de ce nouvel équipement public. *« Il va falloir étudier la reconfiguration complète de l'ensemble des 800 m² de bâtiments laissés par les services techniques municipaux, réfléchir à l'opportunité de créer un poste d'accueil et d'animation de la vie associative. »* explique l'édile. En effet, plusieurs questions restent en suspens, à l'image de la création au sein de la future structure d'une permanence sociale ouverte à tous les habitants, ou encore concernant le nom de la future structure. La prochaine étape est donc de synthétiser toutes ces données et d'établir un avant-projet sommaire. Par la suite, la municipalité fera appel à l'Agence d'Assistance Technique de la Haute-Vienne (ATEC), un bureau d'étude gratuit au service des collectivités rurales du département pour les projets de bâtiments notamment. Ce dernier sera chargé d'apporter son expertise concernant l'aménagement et les coûts à prévoir.

69 ASSOCIATIONS

dont **26** culturelles et de loisirs

dont **29** sportives

325 000 €
de subventions accordées sous le précédent mandat hors Centre social

16 infrastructures sportives et culturelles

UNE RÉUNION PUBLIQUE D'ICI LE DÉBUT DE L'ÉTÉ

« Nous présenterons un avant-projet d'ici l'été à nos concitoyens lors d'une réunion publique, afin que l'on puisse en débattre » indique Jérôme Hardy. Une fois le projet arrêté, il faudra alors se pencher sur les dossiers de subventions. *« Créer une Maison des Associations est un projet lourd et complexe en termes d'organisation, d'articulation des besoins et des utilisations des futurs usagers. Nous espérons pouvoir débuter les travaux fin 2022. »* conclut l'élu déterminé à aller au bout de ce *« beau projet qui vise à recréer du lien social, là où il a été fragilisé avec les confinements. »*

QUAND CIVISME RIME AVEC BON SENS

Les incivilités nous gâchent la vie et coûtent cher à la collectivité. Dans le dernier bulletin, la « sonnette d'alarme » concernant certaines incivilités (éco-points, nuisances sonores, feu…) avait déjà été tirée. Si avec la fin de l'été les nuisances sonores et les feux se sont considérablement atténués, les autres incivilités n'ont pas cessé et sont même en augmentation pour certaines.

RESPECT DU CODE LA ROUTE

La commune n'a pas de dérogation au code de la route :

- Les trottoirs sont toujours INTERDITS au stationnement de véhicules
- Le stationnement à contre sens de la circulation est lui aussi INTERDIT.

Tout contrevenant est passible d'une amende de 2ème catégorie d'un montant de 35 € ou de 4e d'un montant de 135 € suivant la gravité de l'infraction. Outre le fait d'être amendable, vous mettez la vie d'autres usagers en danger.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

- Les DÉJECTIONS CANINES SONT INTERDITES sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.
- Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

Cette infraction est elle aussi passible d'une contravention de 2e classe d'un montant de 68 euros (article R631-2 du code pénal).

DÉGRADATION DU MOBILIER URBAIN

Deux lampadaires à Jonas ont été pris pour cible et ont essuyé des tirs de fusil de chasse. Un acte gratuit, dangereux et qui va une fois de plus coûter cher à la collectivité.

Toute personne qui ne respecte pas la réglementation sur le port et le transport des armes (même si elle en est régulièrement détentrice) est punie par une amende et une peine d'emprisonnement.

ECO-POINTS

- Ces lieux sont dédiés à la collecte des déchets recyclables alimentaires et des journaux. Pour plus d'informations, consulter : www.syded87.org/fr/actualites/524-l-elargissement-des-consignes-de-tri
- Les encombrants, déchets verts, bidons d'huile, cartons… sont à déposer à la déchèterie. Pour plus d'informations, consulter : www.elan87.fr/environnement/gestion-des-déchets
- Les déchets ménagers sont à déposer dans les containers collectifs (verts) ou poubelles individuelles et sont collectés une fois par semaine.

En cas de manquement aux règles de civisme, l'infraction est passible d'une contravention de 2e classe d'un montant de 68 euros (article R631-2 du code pénal).

OUVERTURE D'UNE CELLULE DE DÉPISTAGE RAPIDE DU COVID-19

Depuis fin novembre et pour une durée indéterminée, afin de faciliter l'accès au dépistage, une cellule de dépistage rapide, dite par TROD, a ouvert à l'espace du Mont Gerbassou.

C'est en concertation avec les pharmaciens et autres professionnels de santé de la ville, et avec le concours de la mairie d'Ambazac, que la cellule de dépistage antigénique du COVID-19 a pu ouvrir ses portes à tous les Ambazacois, mais également aux habitants des communes alentour.

L'idée première de ce centre piloté par deux jeunes pharmaciens d'Ambazac et un médecin généraliste, est de rendre accessible au plus grand nombre ce dépistage que beaucoup ont voulu faire avant les fêtes, sans avoir à se déplacer à Limoges. Par ailleurs, il permet de réduire les risques de contamination dans leurs officines respectives, au sein desquelles les espaces ne permettent pas de respecter toutes les règles sanitaires, notamment de distanciation.

C'est la raison pour laquelle la Municipalité a tout de suite répondu positivement à la demande de mise à disposition de locaux, tout d'abord dans les vestiaires de la salle de judo, et puis salle Molière.

Côté élus, la mise en place de la cellule a été chapeautée par Marina Vergnoux, première adjointe, pour laquelle l'équipe de la cellule assure une mission de service public, « car c'est en identifiant les cas positifs rapidement que l'on va pouvoir rompre les chaînes de contamination et en éviter de nouvelles ».

La cellule de dépistage du COVID-19 a ouvert d'abord Salle Garnier, puis à l'espace convivial de la salle Molière.

Ouverte pour une durée indéterminée à l'heure où nous bouclons ce bulletin, les tests antigéniques qui y sont pratiqués sont pris en charge par l'assurance maladie, sur présentation de votre carte vitale, ou attestation de droits, sans rendez-vous, ni ordonnance.

En revanche, il faut remplir certains critères d'éligibilité, pour les personnes :

ASYMPTOMATIQUES, ne pas avoir été déclaré cas-contact et où être issu d'un cluster.

SYMPTOMATIQUES, se présenter dans un délai inférieur ou égal à quatre jours après l'apparition des symptômes.

Du lundi au samedi,
de 9h à 12h.
Pour tout renseignement
veuillez appeler
au 06 41 13 25 18.

ENQUÊTE INSEE

L'INSEE réalise une enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité dans notre commune

A la demande de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee), nous vous informons qu'il réalise actuellement, auprès d'habitants d'Ambazac, une enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

• COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

Vous n'avez rien à faire, puisque les participants à cette enquête ont déjà été tirés au hasard sur l'ensemble du territoire et vont être contactés. Cette enquête peut concerner toute personne de 15 ans ou plus qui sera alors interrogée six trimestres consécutifs. Les premières et dernières parties de l'enquête se font par visite au domicile, les autres par téléphone.

• POUR CEUX QUE L'ENQUÊTE CONCERNE...

Une enquêtrice a été nommée pour Ambazac. Elle prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours des prochaines semaines, si cela n'est pas déjà fait. Elle se munira d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous rappelons que toutes vos réponses sont **strictement confidentielles.** Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Ainsi, nous vous demandons que le meilleur accueil soit fait à l'enquêtrice. Nous restons néanmoins à votre disposition pour toute question.

LE DON DU SANG, C'EST IMPORTANT !

L' Etablissement Français du Sang et la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole vous invitent à donner votre sang afin de sauver des vies et contribuer à soigner de nombreux malades, spécialement dans le contexte sanitaire actuel.

Les prochaines collectes de sang sont prévues salle Beaubourg à l'espace du Mont Gerbassou les mercredis :

- 3 mars 2021 de 15h30 à 19h
- 12 mai 2021 de 15h30 à 19h
- 28 juillet 2021 de 15h30 à 19h
- 24 septembre 2021 de 15h30 à 19h
- 3 décembre 2021 de 15h30 à 19h.

Qui peut donner son sang ?

En règle générale, il faut :

- être majeur et avoir entre 18 et 70 ans ;
- être en bonne santé et peser au minimum 50 kg.

Après 60 ans, le don est nécessairement soumis à l'autorisation du médecin responsable du prélèvement.

ATTENTION AUX FRELONS ASIATIQUES: 4 CHOSES À SAVOIR SUR CET HYMÉNOPTÈRE ENVAHISSANT

Les biologistes l'appellent «vespa velutina nigrithorax», mais il est plus connu sous le nom de « frelon asiatique ». Cet insecte est apparu en France en 2004 et est aujourd'hui présent sur tout le territoire. Il s'attaque avant tout aux vergers et aux abeilles, qui constituent sa nourriture préférée. Néanmoins, il arrive qu'il s'en prenne aux êtres humains.

1. Comment différencier frelons européens et frelons asiatiques ?

Premièrement, la tête du frelon asiatique est noire avec la face orange plus allongée, alors que celle de l'européen est brun roux avec la face jaune et plus arrondie. Par ailleurs, les pattes du frelon asiatique sont bicolores : noires près du thorax, et jaune, alors que celles de l'insecte européen sont entièrement marron. De plus, contrairement à ce que l'on peut croire, le frelon asiatique est sensiblement plus petit que l'européen. Enfin, le nid des frelons asiatiques est doté d'une petite entrée (moins de 4 cm). De forme sphérique, il est souvent situé en pleine lumière contrairement à celui des frelons européens qui est conique et à l'ombre.

2. Est-il dangereux pour l'Homme ?

Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que les autres hyménoptères (guêpes, frelons communs, bourdons). Son agressivité est très faible, excepté s'il se sent menacé. Le venin du frelon asiatique n'a rien de particulièrement toxique et seuls des cas rares nécessitent de consulter un médecin.

3. Doit-on détruire systématiquement les nids de frelons asiatiques ?

Il n'est pas utile de détruire systématiquement les nids de frelons asiatiques. Seuls les nids en activité situés à proximité des lieux de vie ou de loisirs (à moins de 10 mètres) doivent être détruits.

En outre, il est inutile de faire détruire un nid en hiver car à cette saison, ils sont vides et ne seront jamais réinvestis.

4. Qui peut détruire des nids ?

La destruction des nids d'hyménoptères ne relève pas d'une mission de service public, donc pas de la mairie. Deux cas peuvent se présenter :

SUR LE DOMAINE PRIVÉ : vous devez faire appel à une entreprise professionnelle privée qui relève de l'activité " Services de désinfection, dératisation et désinsectisation ", et qui a été recensée par la Préfecture de Haute-Vienne sur son site : www.haute-viene.gouv.fr.

SUR LE DOMAINE PUBLIC : c'est la mairie qui a la responsabilité de sa destruction. Elle pourra faire appel aux pompiers ou à un désinsectiseur professionnel.

En tout état de cause, nous vous rappelons qu'il est déconseillé de détruire un nid actif par ses propres moyens.
A NOTER, qu'une entreprise se situe à Ambazac. Celle-ci établira une facture au bénéficiaire de la prestation.

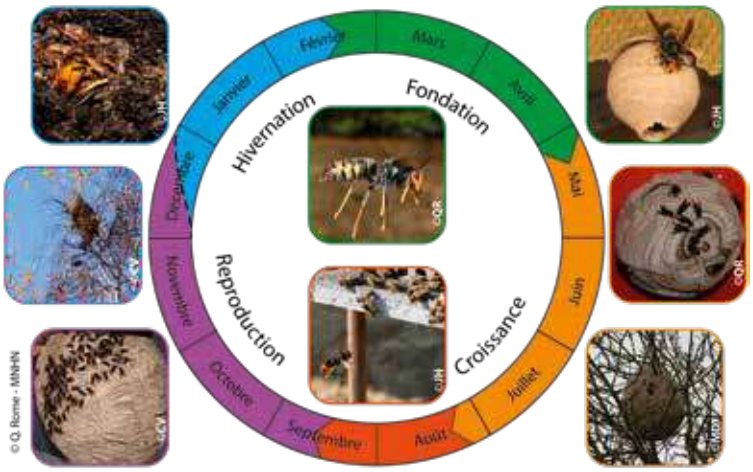

DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES REPORTÉES À JUIN 2021

Suite au rapport de Jean-Louis Debré, mi-novembre, le Premier ministre Jean Castex a annoncé avoir engagé les démarches visant à reporter de mars à fin juin 2021 les élections départementales et régionales, en raison de la reprise de l'épidémie de COVID-19 et du second confinement.

A l'heure où nous bouclons ce bulletin, une proposition de loi est présentée au Parlement afin qu'il adopte ce report. Les nouvelles dates seront alors communiquées par Matignon.

En attendant, vous pouvez toujours vérifier si vous êtes inscrit ou vous inscrire sur les listes électorales, faire une procuration soit en vous rendant à la mairie, ou sur le site service-public.fr.

LE POINT SUR :

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales sont organisées pour élire les conseillers départementaux. Elles ont remplacé les élections cantonales depuis la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires. Ainsi, les électeurs du canton d'Ambazac éliront deux conseillers départementaux (obligatoirement un binôme composé d'une femme et d'un homme) pour 6 ans. Ces conseillers siégeront au Conseil départemental de la Haute-Vienne qui se situe à Limoges et qui est composé de 42 élus de tout le département.

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Elles ont lieu au suffrage universel dans le cadre d'un scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire. La France compte 13 régions administratives depuis la loi du 16 janvier 2015. Ainsi, l'ancienne région Limousin a fusionné avec les régions Poitou-Charentes et Aquitaine le 1er janvier 2016 pour former la région Nouvelle-Aquitaine dont le siège se situe à Bordeaux. Cette nouvelle assemblée compte 183 conseillers, dont 12 pour la Haute-Vienne. Les élections régionales sont organisées tous les six ans. Comme pour les élections municipales, les Ambazacois pourront choisir entre plusieurs listes. C'est en fonction du score réalisé par les différentes listes que le nombre de personnes élues sur la liste sera déterminé par département.

AMBAZAC À TRÈS HAUT DÉBIT

Soutenu par la municipalité et la Communauté de Communes ELAN, le déploiement de la fibre optique s'accélère à Ambazac. Une seconde tranche de travaux a démarré sur le secteur nord de la ville, sous la direction du syndicat mixte Dorsal. Ne soyez donc pas surpris de voir intervenir des techniciens dans votre rue.

Attention toutefois, selon l'avancée des travaux, tout le monde ne sera pas éligible en même temps puisque le déploiement se fera par zones jusqu'en 2022. Pour savoir si vous l'êtes, rendez-vous sur www.lafibreoptique.fr/test-eligibilite

- LA PREMIÈRE TRANCHE, la partie
  - SUD de la commune, devrait accéder à la fibre pour tous les habitants de ce secteur à la fin 2021 au plus tard, pour les derniers.
- LA DEUXIÈME TRANCHE, concernant la partie nord, est scindée en 3 zones :
  - NORD du centre bourg,
  - NORD-OUEST (rue Docteur Pouquet jusqu'au Puy Bertrand),
  - ET NORD/NORD-EST (Mazaurie jusqu'à Vieux, Mas du Puy)

  la livraison des particuliers est programmée pour juin 2022.

Tout le monde devrait donc avoir le très haut débit par la fibre dans un an et demi au plus tard.

!! NUMÉROTATION DES HABITATIONS SECTEUR SUD OUEST !!

Pour information, la numérotation du secteur sud-ouest de la ville est terminée et la commande des numéros a été effectuée.

Tous les Ambazacois auront un numéro, un nom de rue d'ici à la fin 2021.

Les agents des services techniques au travail tôt le matin pour déneiger les quelques 100 km de voirie de la ville.

INFORMATION DÉNEIGEMENT : GARE À LA GLISSE !

Lors d'une intempérie hivernale - neige ou verglas, la viabilité d'une route se dégrade, ce qui peut la rendre dangereuse pour ses usagers. Il en va de même pour les trottoirs ou les chemins devant les maisons. Voici un petit rappel de qui déneige quoi.

Il revient aux communes, et en particulier à son service technique, de déneiger les voies communales, les trottoirs et les accès aux bâtiments communaux. Les véhicules stationnés sur les parkings publics de la commune ou sur les accotements ne doivent pas gêner le déneigement des routes. Si un véhicule fait entrave au déneigement, la commune ne sera pas tenue pour responsable des dégâts occasionnés sur le véhicule. De plus, les engins de déneigement communaux ne pourront en aucun cas être utilisés pour le remorquage d'un véhicule privé.

A Ambazac, la longueur totale du réseau routier communal est de l'ordre de 98 km, entrecoupée par plusieurs routes départementales dont le déneigement est assuré par les services techniques du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Vous l'aurez compris, le déneigement de 98 km prend du temps. C'est la raison pour laquelle, les personnes isolées, ayant des soins journaliers ou des impératifs médicaux doivent se signaler auprès du secrétariat de la Mairie (05 55 56 61 45) afin que leur accès soit salé prioritairement.

Hormis ces cas extrêmes, le déneigement des voies privées relève des propriétaires de ces dernières, tout en n'engendrant pas de dépôt de neige sur la voie publique.

Par ailleurs, nous vous rappelons que du sel de déneigement est mis à disposition des Ambazacois.e.s dans une trentaine de bacs à sel disséminés sur l'ensemble du territoire communal. Ces bacs sont remplis par les agents du service technique périodiquement durant la période hivernale.

UNE CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE PARTICULIÈRE

Malgré la crise sanitaire que traverse notre pays la municipalité a tenu à rendre un hommage solennel à nos poilus tombés pour la France lors de la « grande guerre » comme on l'a souvent surnommée.

Covid 19 oblige, ce fût peut-être bien la première fois depuis la 2e guerre mondiale qu'aussi peu de personnes furent rassemblées devant le monument aux morts pour cette journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France. En présence de deux porte-drapeaux, du Major Redares, du Lieutenant Rata, du Maire et de la première adjointe, il a été observé une minute de silence. Le maire a ensuite donné lecture du texte prononcé par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants lors de l'entrée de Maurice Genevoix au Panthéon *.

Il a ensuite égrené la trop longue liste des soldats morts pour la France cette année. Puis la petite assemblée s'est dispersée.

*Auteur de Ceux de 14, chef-d'œuvre de littérature et immense témoignage historique, Maurice Genevoix a su restituer avec la plus grande fidélité le quotidien de huit mois de guerre. C'est aussi « Ceux de 14 » qui ont été honorés : du simple soldat à l'officier, en passant par les femmes qui « tenaient » le pays en gardiennes à l'arrière du front. Ensemble, ils sont le symbole de cette période. La chronique de Genevoix est le porte-voix de la Première Guerre mondiale. Il a fixé pour la postérité les visages et les voix, les paroles et les sentiments de 14-18. Cette panthéonisation donne une place au cœur de la Nation à tous ces anonymes.

Une cérémonie en comité restreint devant le monument aux morts.

Le Président de la République propose aux Françaises et aux Français qui le souhaitent de marquer leur hommage à l'égard de tous ceux qui ont donné leur vie pour notre pays en portant le bleuet de France à la boutonnière et d'aider cette œuvre par un don en ligne en se connectant à l'adresse suivante : www.onac-vg.fr/nos-projets/donnez-pour-les-blesses-de-guerre-et-les-victimes-acte-de-terrorisme

Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne
NOUVELLE-AQUITAINE

POUR L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE DES JEUNES 16-25 ANS

4 antennes - 22 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de Limoges). Une équipe de 28 professionnels et des services gratuits

VOUS AVEZ MOINS DE 26 ANS !
Un accompagnement global et personnalisé.
Un conseiller référent pour toutes vos démarches.

EMPLOI :
Techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, garantie jeunes …

ORIENTATION :
découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises…

FORMATION :
droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements …

VIE QUOTIDIENNE :
permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières ; démarches liées au logement ; accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture …

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les Missions Locales. Sa forme ?
Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant sous conditions de ressources, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE RURALE… PROCHE DE CHEZ VOUS

Permanence au Centre Raoul Dautry - AMBAZAC,
Le mardi, mercredi et vendredi journée

Pour convenir d'un rendez-vous... N'hésitez pas à nous contacter au 05 55 68 87 54 ou directement avec le correspondant d'Ambazac, Arnaud MARTIN au 05 55 56 10 11

ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS :
la Mission Locale Rurale, votre allié recrutement !
Une équipe pour répondre au mieux à vos besoins

- Un **Relais Emploi** et des conseillers référents seront vos interlocuteurs privilégiés.
- 2 conseillères dédiées à la **relation entreprises.**
- Une **référente Handicap** et une **référente Alternance / Apprentissage**
- 1 conseillère dédiée à la **Formation Professionnelle.**

- **Favoriser la rencontre des Jeunes et des Entreprises ou structures**

Visites d'entreprises, promotion et valorisation de votre secteur et de vos métiers, immersions de jeunes en entreprises, recrutement et formation des jeunes, organisation de forums, job dating, parrainage…

- **Un appui au recrutement**

Identifier et analyser vos profils de postes.

Diffuser votre offre et présélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.

Informer sur les différents contrats de travail et les mesures : Alternance, aides à l'emploi des jeunes et des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des TH…

Rechercher une formation adaptée au jeune et à votre structure.

Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.

SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

Pendant le second confinement, les commerçants et artisans de la ville ont vécu, et vivent encore – chacun en fonction de sa situation – des moments difficiles.

La ville leur apporte son soutien dans le cadre de ses compétences, et se tient à leur disposition.

Puisque les prérogatives liées au commerce et à l'économie relèvent de la Communauté de communes ELAN, les élus communautaires d'Ambazac font par ailleurs remonter les suggestions des commerçants à cette assemblée.

Une réunion sera organisée en début d'année après les fêtes afin de rencontrer ces acteurs de la vie économique locale, pour travailler à la mise en place d'outils pouvant les aider, comme par exemple une campagne d'affichage publicitaire. Parallèlement, la commune continuera son programme d'actions de dynamisation du centre-bourg, en collaboration avec les entreprises et les commerces.

Enfin, les Ambazacois sont appelés à soutenir au mieux leurs commerçants en achetant local.

UN VRAC ZÉRO DÉCHET À AMBAZAC : LA GRAINE DE MILLET

En ce début d'année un nouveau type de commerce de proximité va ouvrir ses portes en centre-bourg. Située au 26 rue Jouanet (à la place de l'ancienne pharmacie) Corinne Millet vous accueillera dans sa toute nouvelle épicerie en vrac. Vous y trouverez une grande variété de légumineuses, une multitude d'épices, des légumes et des fruits de saison, des pâtes, du riz camarguais, des biscuits ou de la pâte à tartiner. Des produits cosmétiques, des produits d'entretien, d'hygiène et de beauté ainsi que des accessoires réutilisables pour la personne et la maison (gourde et pailles en bambou, essuie-tout lavable, emballage alimentaire réutilisable…) vous seront également proposés. Vous aurez également un rayon vins et spiritueux avec une possibilité d'acheter de la bière locale en vrac ce qui est une première sur la région. A la différence d'une épicerie traditionnelle, il faudra venir avec ses contenants. L'épicerie propose aussi des bocaux gratuitement ainsi que des sacs papiers kraft compostables et des sacs en tissu à la vente. L'autre spécificité de ce commerce est qu'une grande partie de ces denrées viennent de producteurs locaux et bio et de culture raisonnée. La démarche est simple : favoriser le plus possible les circuits courts et contribuer ainsi à dynamiser l'économie locale tout en luttant contre le réchauffement climatique.

ALORS POURQUOI ACHETER EN VRAC ?

- C'est plus écologique : cela génère moins de déchets.
- Cela permet de ne prendre que ce dont on a besoin et donc de limiter le gaspillage alimentaire.
- Cela permet de redynamiser l'économie locale.
- Le vrac permet aussi d'acheter des aliments moins courants en plus petites quantités, ce qui est pratique lorsqu'on réalise une recette avec des ingrédients qu'on utilisera moins souvent.

Le vrac est un levier pertinent qui correspond à des motivations écologiques, économiques et sociales.

La Graine de Millet
26 rue Jouanet
tél. 06 83 25 86 58

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi :
8h30-12h30 / 15h-19h30
(fermé le jeudi)
Vendredi : 8h30-12h30 / 15h-20h30
Samedi : 8h30-13h / 15h-19h30

LaGrainedeMillet

NOUVEAU COMMERCE

La futur devanture du magasin, rue Jouanet.

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE DE NOËL

La Vitrine des Monts du Limousin a donné un petit coup de pouce aux producteurs et aux créateurs locaux qui le souhaitaient et qui avaient été privés des marchés de Noël à cause de la crise sanitaire. Ils ont ainsi pu combler une partie de leurs pertes grâce à la mise en place d'une boutique éphémère à l'Espace Mont Gerbassou. Durant tout le mois de décembre, les clients ont pu y faire une partie de leurs achats de Noël. La Vitrine des Monts du Limousin réintégrera ensuite les locaux de l'Office de Tourisme pour continuer à proposer des produits locaux. Merci aux bénévoles de l'association qui ont permis la réalisation de cette belle initiative solidaire en partenariat avec la communauté de communes ELAN et la municipalité d'Ambazac.

Les membres du CCAS de la ville se sont déguisés en lutins

LE PÈRE-NOËL APERÇU AUX QUATRE COINS D'AMBAZAC !

En cette année pas comme les autres, la menace de la COVID 19 planant toujours au-dessus de nos têtes, le Centre Communal d'Actions Sociales d'Ambazac s'est vu contraint d'annuler sa traditionnelle journée d'accueil de nos aînés.

Mais pour les membres du conseil d'administration, il était hors de question de ne rien faire. C'est ainsi qu'est née l'idée d'une **distribution à domicile.**

Bocal de foie gras, pot de rillettes de canard, cassoulet du sud-ouest, petites sucreries, bouteille de vin de l'entreprise ambazacoise "ABC" et savon de l'entreprise de la ville "1000 bulles": encore une fois, nos aînés auront été gâtés. Le 18 décembre les Pères-Noël s'étaient donnés rendez-vous à la mairie pour remplir leurs hottes avec des centaines de colis gourmands. Les traîneaux sont ensuite partis aux quatre coins de la commune pour faire leur distribution à la plus grande joie des destinataires. La municipalité remercie les Pères-Noël du CCAS bien aidés par le lutin Michou qui, grâce à sa grande connaissance du terrain, avait soigneusement préparé les tournées.

La crise sanitaire n'aura pas empêché ce moment de partage et de solidarité. Nous espérons tous que l'an prochain nous pourrons à nouveau accueillir les « anciens » autour d'un café ou d'un petit verre pour ce moment tant apprécié de tous.

Pour celles et ceux qui n'étaient pas présents à leur domicile, nous vous rappelons que vos colis sont à disposition au secrétariat de la mairie.

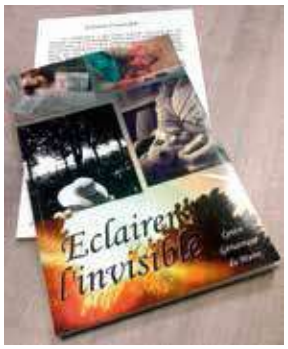

La parole au Centre Gériatrique de Muret

ÉCLAIRER L'INVISIBLE

Dans le cadre d'un projet "mémoire et confinement" impulsé par les Archives Départementales de Haute-Vienne, le Centre Gériatrique de Muret a élaboré un recueil.

Dans le contexte de crise sanitaire qui s'impose à tous depuis mars, le personnel du Centre Gériatrique du Muret a choisi de témoigner mais aussi de faire entendre le témoignage des personnes accueillies et de leurs proches, sur leur vécu de cette période bien complexe.

Ainsi, « Éclairer l'invisible », recueil conçu en collaboration avec l'écrivain Jean-Jacques Combrouze, rassemblent tant des photos de temps de vie, que des expressions par les mots de ressentis. Il vient également attester d'une façon de s'adapter, de s'emparer positivement de cette expérience de vie inédite, et surtout, de vivre dans l'ici et maintenant avec les personnes accompagnées.

Une mise en mots et en images pour garder la trace et peut-être aussi ouvrir quelques pistes de réflexion sur ce qui s'est vécu et se vit encore… Une création que le Centre Gériatrique du Muret a la joie de faire découvrir et partager à tous ceux qui auront l'envie et/ou la curiosité d'y jeter un coup d'œil…

En vente : 7,50 €.
Renseignements au 05 55 56 61 31

EN 2020, LE TÉLÉTHON DIFFÉREMMENT

Contexte sanitaire extraordinaire oblige, les manifestations organisées pour le Téléthon ont été annulées cette année à Ambazac. Néanmoins, la ville a souhaité accompagner l'AFM afin de communiquer sur la mise en place d'une plateforme de dons en ligne. Elle a également permis la réalisation d'une campagne d'affichage dans la ville et sur les réseaux sociaux.

Nous vous rappelons que vous pouvez donner jusqu'au 31 décembre 2021 en ligne sur : www. soutenir.afm-telethon.fr/ambazac ou alors déposer un chèque en mairie dans la boîte prévue à cet effet.

Mobilisons-nous pour les enfants et leurs familles ! Merci par avance pour eux.

UN MASQUE RÉUTILISABLE POUR TOUS LES AMBAZACOIS, PETITS ET GRANDS

Au printemps dernier, la ville d'Ambazac avait effectué plusieurs commandes pour 15 000 masques en tissu réutilisables, fabriqués dans l'Union Européenne. Elle les avait alors distribués à tous les foyers ambazacois, par voie postale ou à venir retirer en mairie. Cette mesure n'est pas obligatoire, mais la municipalité avait fait le choix de s'engager à en distribuer gratuitement pour un montant de plus de 52 000 €.

L'opération de distribution a été renouvelée suite aux annonces gouvernementales du port du masque obligatoire des enfants à partir de 6 ans. Avec ce coup de pouce donné aux familles, ce ne sont pas moins de 700 masques réutilisables qui ont été donnés, soit 2 par enfant, dont la moitié ont été fabriqués par des bénévoles ambazacois. Qu'ils en soient ici remerciés !

PORTAGE DES COURSES AUX PLUS VULNÉRABLES PENDANT LE CONFINEMENT

Comme lors du premier confinement, le portage de courses et de médicaments pour les personnes vulnérables et isolées de la ville a été remis en place depuis novembre.

A cause du reconfinement, de nombreuses personnes vulnérables se sont retrouvées de nouveau isolées, dans l'impossibilité de se déplacer, ou ont angoissé à l'idée d'aller se ravitailler. *« Pour nous, aider nos concitoyens les plus vulnérables est une mission de service public et de solidarité »* indique Laurence Roussy, adjointe aux affaires familiales et sociales.

Ainsi, depuis novembre, la ville d'Ambazac avec l'association CASA ont remis au goût du jour le service de portage gratuit à domicile de denrées que la mairie avait déjà mis en place lors du premier confinement. Un peu moins d'une vingtaine de bénéficiaires se voient ainsi amener leurs courses et remèdes une à deux fois par semaine. *« C'est aussi l'occasion pour certains d'avoir de la visite, et tout simplement de parler, de se faire remonter le moral. »* expliquent Delphine et Sophie de CASA qui effectuent parfois les tournées.

La livraison des courses constitue un court moment de convivialité attendu pour les bénéficiaires.

L'ALSH TOUJOURS À FOND

Même avec un protocole sanitaire pas toujours évident à mettre en place, l'ALSH n'a jamais cessé de fonctionner.

Cet été, au total sur la structure maternelle et primaire, plus de 170 enfants différents ont été accueillis. Afin de limiter les risques, cette année l'équipe a pris la décision de ne pas proposer de baignades ou de sorties dans divers lieux publics, mais de faire venir à eux plus d'intervenants.

A la rentrée, les structures ont été décorées sur les thèmes du monde marin, du Mexique, du safari, de la fête foraine. Des jeux et animations ont ponctué les journées : ateliers percussions, atelier zen, initiation handball, maquillage, atelier poterie avec les Amis des Tuileries, autour de la peinture naturelle avec l'association Les Petites Mains, autour des arts visuels dont une petite vidéo est sur le site de la municipalité. Lors de la dernière journée des vacances de la Toussaint, les enfants ont pu s'amuser sur des structures gonflables.

Parallèlement, depuis septembre, dans le cadre du Plan Mercredi, labellisé par la DDCSPP, l'ALSH a débuté un projet "Autour du monde". Ainsi, jusqu'au mois de juin 2021, les enfants vont voyager dans 6 pays différents choisis. Tous les mercredis, pour les primaires, avec Thomas, et plus ponctuellement pour les maternelles avec Jocelyne et Marius, des ateliers d'initiation au langage, à la culture musicale, la cuisine sont développés. Le voyage a commencé par le Canada où les enfants ont pu apprendre quelques expressions comme « se tirer une bûche » (prendre une chaise) et préparer des gâteaux canadiens. Les enfants continueront leur périple autour du monde en passant par Le Groenland, Le Pérou, La Croatie, la Chine puis la Nouvelle Zélande.

Ouvert de 7h00 à 19h00, l'ALSH accueille tous les enfants scolarisés jusqu'à 12 ans les mercredis et au cours des vacances scolaires.

Compte tenu des circonstances, l'équipe de direction tient à remercier les parents pour leur patience face à un accueil des enfants quelque peu modifié, les animateurs pour les conditions de travail fortement modifiées, la municipalité pour son soutien.

Répétition générale à l'espace Mont Gerbassou

PROJET MUSICAL DE L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT : « MADEMOISELLE LOUISE ET L'AVIATEUR ALLIÉ »

Jeudi 17 décembre, munie de masques et de quelques éléments de décors, la classe de CM2 de Madame Bon, enseignante à l'école Jacques Prévert, a répété une pièce mêlant théâtre et histoire à l'espace du Mont Gerbassou.

Un synopsis intriguant qui mêle une histoire vraie à la pratique théâtrale et musicale

Les élèves de Mademoiselle Louise sont intrigués : pourquoi leur institutrice se rend-elle dans la grange, alors qu'il est l'heure de rentrer en classe ? Son attitude étrange aurait-elle quelque chose à voir avec cette rumeur, qui dit qu'un avion américain s'est écrasé non loin de là ?

Mme Séverine BON, enseignante CM2 à l'école Jacques Prévert, nous explique comment est né ce projet.

« Mademoiselle Louise et l'aviateur allié est un opéra pour enfant publié en 2015 par Gaël Lépingle et Julien Joubert*, financé par plusieurs partenaires (ONAC,CANOPE et l'association Reg'arts) à l'occasion du 70e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il fait référence majoritairement à des faits réels et permet de mettre en place un projet scénique alliant l' éducation musicale, l'histoire et le français.

Ce projet musical sur la résistance débuté en 2019 avec une classe de CM1, n'a pu se terminer à cause de la pandémie.

J'ai voulu cette année prendre une classe de CM2, incluant un grand nombre des élèves ayant participé en 2019, et les rassembler de nouveau autour de ce projet sur la résistance pendant la Seconde Guerre mondiale.

Avec l'aide de Mme Leclerc, conseillère pédagogique, qui est venue une à deux fois par semaine pendant 3 mois, nous avons pu mener ce projet à son terme.

La répétition générale de ce jour aurait dû nous préparer à la première représentation devant les parents d'élèves à 18h, mais le contexte en a décidé autrement…

Le spectacle a malgré tout été filmé, pour le diffuser auprès des parents qui le souhaitent, et nous espérons pouvoir le présenter dans des conditions normales avant la fin de l'année scolaire, en mai ou juin.

Cette première était importante pour les enfants, pour valider le travail effectué à cheval sur ces deux années scolaires et ils peuvent être fiers de ce travail accompli. »

*Julien JOUBERT était présent pour accompagner les élèves au piano, et il a prodigué ses précieux conseils scéniques, avec humour, enthousiasme et bienveillance.

DES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Lors des vacances de la Toussaint, les équipes du Service technique se sont activées.

Malgré une année scolaire mouvementée, les travaux dans les locaux se sont poursuivis, apportant davantage de confort aux écoliers et aux enseignants. Pendant les vacances de la Toussaint, différents chantiers se sont déroulés simultanément dans les établissements :

A L'ÉCOLE PRIMAIRE JACQUES PRÉVERT,
en plus de la réalisation obligatoire d'une rampe PMR pour le bâtiment central, le nettoyage des gouttières avait été effectué.

A L'ÉCOLE PRIMAIRE PAUL CÉZANNE,
un nettoyage des gouttières situées à plus de 6 m a nécessité l'emploi de la nacelle.

L'ÉCOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT
s'est vue dotée d'un nouveau rangement dans la salle d'activité Chat Botté. Un nettoyage de ses gouttières, ainsi que le changement de certaines huisseries.

Ces travaux représentent un investissement de plus de 30000 € pour la ville, afin de garantir les meilleures conditions de travail tant pour les enfants que pour les équipes pédagogiques.

DU BIO ET DU LOCAL DANS L'ASSIETTE DE NOS ENFANTS

500
enfants déjeunent quotidiennement au restaurant scolaire

140 000 €
Budget annuel d'achat de denrées alimentaires

50 %
ne paient que 1€ grâce à la tarification solidaire

« Quelques mots avec Peggy BARIAT,
adjointe aux affaires scolaires et périscolaires

Comment ce projet est-il né ?

Ce projet est né d'une volonté d'accompagner un changement vers plus de produits alimentaires locaux et durables, pour tous mais plus particulièrement pour les enfants de nos écoles. La loi Egalim prévoit dans les cantines des établissements scolaires : 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de bio à l'horizon de 2022. Nous avons fait le choix de la respecter bien entendu mais surtout d'aller plus loin en privilégiant les produits de qualité issus de l'agriculture locale, et de surcroît très souvent bio sur notre territoire.

Notre démarche a ainsi plusieurs objectifs : une alimentation plus saine mais également le soutien à l'agriculture locale et le respect de l'environnement. Ces efforts doivent permettre de diminuer notre empreinte carbone liée au transport, de favoriser des fruits et légumes de saison et de relocaliser la production à proximité des lieux de consommation.

Quelles ont été les premières étapes ?

La mise en place du projet a commencé en février 2020 par des temps de travail avec la Chambre d'agriculture, le Conseil Départemental, M. Boyer, notre responsable du restaurant scolaire et des élus municipaux avec deux objectifs :
analyser nos besoins et recenser les producteurs afin de s'adapter à l'offre locale.

En juillet, nous avons lancé la consultation pour la fourniture de denrées alimentaires. Plus de 70 courriers ont été envoyés à des producteurs de la Haute Vienne.

En septembre dernier, nous avons pu analyser les offres et rencontrer les producteurs, puis valider les marchés, notamment avec le boucher d'Ambazac.

Existe-t-il des projets en préparation pour améliorer le « manger bio local » ?

Si le contrôle de l'approvisionnement est capital pour la transition vers le local et/ou bio, il ne fait pas tout. La réduction du gaspillage alimentaire est aussi une priorité. Nos actions doivent se poursuivre. L'installation d'une SALAD'BAR ou buffet à entrées est à étudier. De même, nous voulons que pour le plat principal, les enfants puissent dire s'ils ont une petite faim, une moyenne ou une grande, ce qui nécessiterait une modification de la chaîne de self. Par ailleurs, nous avons pris contact avec un technicien maraîchage bio de la chambre d'agriculture, avec l'association Terre de Liens et avec la fondation Génération bio. Nous souhaiterions pouvoir permettre à des maraîchers d'accéder à des terres sur la commune et que ces derniers fournissent « en direct » le restaurant scolaire. »

Interview de Laurent BOYER,
responsable restaurant scolaire

Quelles sont les modifications organisationnelles que la décision municipale de "bien manger", bio et local engendrent ?

Comme il s'agit de produits "du terroir", on passe plus de temps à éplucher certains légumes, comme les pommes de terre non calibrées qui ont plus d'imperfections esthétiques. L'équipe doit donc anticiper cette préparation. Par ailleurs, la décision de choisir une viande locale, de qualité "label rouge", a changé notre mode de préparation, ce qui semble ravir les papilles des enfants, si bien qu'un retour en arrière, sur une viande de moindre qualité, semble impossible.

Y-a-t-il déjà un retour positif de la part des usagers de la cantine scolaire ?

Oui, grâce au concours des collègues de l'animation, qui ont joué le jeu, on peut déjà dire que la viande a été adoptée par les enfants. Elle est plus facile à découper, à mâcher et le goût y est. La différence de goût est en revanche plus difficilement décelable pour des aliments comme la farine, les œufs etc.

Comment sont élaborées les recettes ? L'équipe est partie prenante dans l'aventure ?

Pour tout ce qui est nouveau, il faut que toute l'équipe adhère. Pas de recette trop longue ou compliquée sans l'aval de tout le monde. Nous n'avons pas encore assez de recul pour analyser en détail tout ce que cela implique. Il faut que nous analysions le produit, qu'on puisse gérer le temps supplémentaire de préparation. Nous avons donc réalisé un premier vrai menu bio début novembre et nous envisageons deux menus par mois avec de la viande locale, et par touches ponctuelles, des aliments bio dans des menus classiques.

Faire un repas uniquement bio reste encore compliqué pour le moment, en termes de diversité des produits. Par exemple cela implique d'avoir du chocolat bio local pour faire des gâteaux ou des mousses.

La Recette de Laurent

FILET DE POISSON SAUCE CHORIZO

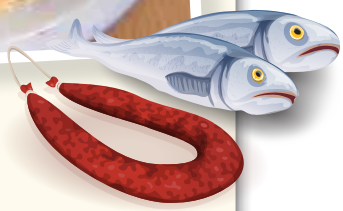

INGRÉDIENTS :

- 150 g de poisson blanc par adulte, filet ou d'un dos (moins d'arêtes) type lieu, cabillaud, colin...
- 20 cl de crème fraîche
- 50 g de chorizo

1.) Faire cuire le poisson à la poêle ou au four, (10 min cela suffit).

2.) Dans une casserole sur feu moyen, mélanger la crème fraîche, le chorizo (en dés ou en rondelles), un peu de sel, puis laisser réduire 5 min.

3.) On sort le poisson, on dresse, on nappe avec la sauce et c'est prêt !

ASTUCE : A SERVIR AVEC DU RIZ, DE LA SEMOULE (PLUS DE LA CRÈME) OU DES LÉGUMES VERTS (ÉPINARDS FRAIS PAR EXEMPLE)

A QUOI RESSEMBLERONT NOS SUPERMARCHÉS EN 2037 ?

Bonne nouvelle. L'école Jacques Prévert a été retenue pour la Haute-Vienne dans le cadre du programme « Création en cours » des Ateliers Médicis.

Ces derniers sont un lieu de création artistique à vocation nationale, dont le siège se situe symboliquement en Seine-Saint-Denis, à Clichy-sous-Bois. L'ambition de cette structure s'inspire de celle de la Villa Médicis créée par Louis XIV, et dont la mission fondatrice était l'accueil d'artistes et de chercheurs pour leur permettre de poursuivre leurs travaux, études et recherches.

C'est donc à l'occasion d'une **résidence artistique,** c'est à dire la mise à disposition des locaux de la **Maison Bourbon à Ambazac, pour l'artiste britannique Sidonie Staples,** que les classes de CM1 et CM2 de la ville auront l'opportunité de s'initier à l'art. Elle interviendra pour une durée minimum de 20 jours, de janvier à juin 2021.

Financé avec le concours du **ministère de la Culture et en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, les résidences d'artistes** de ce programme visent à la fois à soutenir un temps de recherche et de création pour les jeunes artistes sélectionnés, mais également un temps de transmission auprès des enfants dans les territoires à priori plus éloignés de l'offre culturel, notamment en milieu rural.

Ainsi, les élèves et l'artiste s'attelleront dès le début de l'année à leur projet : Superpharmarché 2037. Sidonie Staples cherche ici à poser la question de la fusion des industries agroalimentaires et pharmaceutiques dans le futur, de manière positive. Les élèves devront imaginer des produits de consommation multifonctionnels, tout à la fois alimentaires et pharmaceutiques, de nutrition et de guérison.

Superpharmarché 2037
un atelier créatif d'anticipation positive
avec l'artiste Sidonie STAPLES
et les élèves de CM1 et CM2
de la ville d'Ambazac,
en partenariat avec les Ateliers Médicis

Rendez-vous en juin pour voir le résultat, et bienvenue à Sidonie !

+ D'INFOS
www.ateliersmedicis.fr/le-reseau/projet/superpharmarche-2037-17096

ATELIERS MÉDICIS

La bio
Sidonie STAPLES

Née à Londres en 1993, l'artiste traverse la Manche en 2006. Elle obtiendra son DNSEP en Storytellers à la Haute École des Arts du Rhin (HEAR) de Strasbourg en 2017. Sidonie fait partie alors d'une jeune section de narration audio-visuelle libre. Lors d'une résidence en Corée du Sud, la jeune artiste cofonda le collectif de performance KHAOS CLUB qui monte des pièces dans le domaine du live cinéma. Basée entre Strasbourg et Lille, l'artiste exerce sa spécialité de vidéo installation, de mise en scène narrative audio-visuelle, de cinéma d'animation et d'écriture sonore.

Le vélodrome Raymond Poulidor

TOUS EN SELLE !

A partir de janvier jusqu'à mars, les élèves de CM2 de l'école Jacques Prévert vont se mettre au vélo.

Dans le cadre d'un **partenariat avec le Vélodrome Raymond Poulidor,** appartenant à Limoges Métropole, ce sont 49 cyclistes en herbe qui suivront 11 cours d'une matinée sur la piste. Divisés en demi-groupes, les élèves suivront les enseignements pratiques avec une éducatrice spécialisée. Pendant ce temps là, les autres cyclistes en herbe peaufineront leurs connaissances sur le vélo, sa mécanique et les premières réparations, le calcul des braquets*, le lexique spécifique de l'éducation physique et les valeurs et bienfaits du sport. **L'objectif pédagogique de ce projet est pour les enfants tant d'apprendre à maîtriser leur vélo que de se découvrir et gagner en confiance en soi.** A la fin du cycle, et après maints tours de piste, les élèves seront diplômés pour leur apprentissage.

*Le braquet est le rapport entre le nombre de dents du plateau du pédalier et le nombre de dents du pignon de la roue arrière. Mathématiquement, il s'obtient en divisant le nombre de dents du plateau par le nombre de dents du pignon sur lequel se trouve la chaîne.

SPECTACLE MUNICIPAL DE NOËL POUR LES TOUT-PETITS : L'OURS ET LA LOUVE S'INVITENT À AMBAZAC

Les classes de la maternelle ont pu assister le 15 décembre, à un conte sonore sur le thème de la famille, de la différence et du monde sauvage orchestré par la compagnie Furiosa.

Spectacle inspiré d'un cliché du photographe Lassi Rautiainen, montrant un ours et une louve vivant ensemble au cœur de la nature finlandaise, les deux interprètes ont plongé les petits spectateurs dans cet univers sauvage à l'aide d'un instrumentarium bruitiste, qui a permis de reproduire différents sons rythmant le récit.

Un spectacle qui a su captiver les petites oreilles de l'auditoire !

LE CMJ À L'ARRÊT POUR LE MOMENT

Re-confinement oblige, le Conseil Municipal des Jeunes a, une nouvelle fois, été mis en suspens. Les jeunes idylles se réuniront dès que possible afin de poursuivre les projets mis en route.

Campagne de communication sur les déchets et sur **la vitesse en centre-ville,** création d'un **cheminement entre Muret et Jonas :** ce sont autant de projets sur lesquels les petits élus travaillent avec l'aide de leurs aînés.

En dépit de l'annulation de leur participation à la cérémonie du 11 novembre, puis à la distribution des colis de fin d'année des plus de 70 ans, le CMJ promet de prendre sa revanche dès le début de l'année, si les conditions sanitaires le permettent.

Premier point à l'ordre du jour : la campagne de sensibilisation sur la vitesse et les incivilités en centre-ville, notamment aux abords des écoles. Une problématique relayée par les enfants, leurs parents et leurs professeurs qui a donné l'idée aux élus de terrain de créer des panneaux de signalisation.

La parole à Radio Open FM

UNE NOUVELLE VOIX ET TOUJOURS PLUS DE PROXIMITÉ

Depuis quelques semaines, le réveil des auditeurs de RADIO OPEN FM, la radio locale des Monts du Limousin (basée au 27 rue de la Barre à Ambazac), s'est enrichie d'une nouvelle voix en la personne d'Eva, emploi civique, qui rejoint ainsi le journaliste et animateur Sébastien Lecoeur (déjà aux commandes du programme depuis février 2016).

Désormais chaque matin, du lundi au vendredi, en direct entre 7h et 11h se succèdent journal de l'actualité locale, bulletin météo et chroniques pratiques et ludiques (conso, emploi, cuisine, sport, beauté…) avec le concours de commerçants et d'acteurs locaux. Un programme décliné dans une ambiance conviviale, décontractée et accompagné d'une programmation musicale moderne et diversifiée qui fait la part belle aux derniers hits mais aussi aux nouveaux talents. C'est aussi l'occasion pour Eva de découvrir la multitude de missions qu'offrent le média radio, comme la réalisation de chroniques ou de reportages sur le terrain avec pour objectif la mise en avant, toujours plus forte, de notre territoire…

De plus, l'arrivée d'Eva a permis la mise en place d'une nouvelle émission baptisée "Rencontres interculturelles Russie-Chine", diffusée chaque vendredi de 19h à 20h, ainsi que le développement de l'interactivité de RADIO OPEN FM sur les réseaux sociaux (et notamment le nouveau compte Instagram « @radioopenFM97.9 » qui dévoile les coulisses des studios).

Mais depuis le printemps dernier, l'antenne de RADIO OPEN FM s'est aussi adaptée à la situation sanitaire très particulière du pays avec le programme de la matinale qui se consacre en partie à l'évolution de l'épidémie de la Covid-19 en Limousin et aux périodes de confinement (durant lesquelles la radio n'a par ailleurs jamais interrompu ses programmes) en donnant la parole aux commerçants et restaurateurs, en relayant les informations officielles émanants de la mairie ou de la Communauté de communes ELAN, sans oublier de mettre en avant les initiatives solidaires au sein de la population. C'est là une des missions essentielles de RADIO OPEN FM qui joue à plein son rôle de vecteur d'information locale et de lien entre les acteurs de son territoire.

Mais tout au long de l'année, à l'image de l'arrivée d'Eva en service civique, RADIO OPEN FM se fait fort d'ouvrir son antenne à tous ceux qui souhaitent découvrir le média radio, s'initier à l'animation, à la technique ou au reportage, et qui veulent devenir acteurs dans la promotion de leur ville ou leur région. De nombreux bénévoles animent déjà des émissions en journée, en soirée ou les week-end, mais la famille RADIO OPEN FM ne demande qu'à s'agrandir et il ne faut donc pas hésiter à se renseigner en envoyant un mail à contact@radioopenfm.fr ou en appelant le 05 55 56 21 44.

Et d'ici là l'équipe donne rendez-vous aux auditeurs 7j/7 et 24h/24 sur les ondes du 97.9 FM

ou bien sur le www.radioopenfm.fr

pour écouter la radio qui parle de VOUS mais avec vous !

@radioopenFM97.9

La parole à l'AAPPMA d'Ambazac

REPRISE TRÈS ATTENDUE DE NOS ACTIVITÉS EN 2021 !

Bonjour à vous tous amis pêcheurs

Après la sécheresse de 2019, en 2020 c'est la COVID 19 qui nous a perturbé dans la pratique de notre loisir. J'espère que 2021 sera une meilleure année et que nous allons pouvoir reprendre nos cannes à pêche et nos activités auprès des jeunes de l'école Jacques Prévert avec l'aide très appréciée de Julien Barret, animateur à la fédération de pêche. Nous comptons également renouveler les parties de pêche avec nos aînés du centre gériatrique de MURET. En 2020 ce sont 7 après-midi qui étaient prévues avec Véronique et ses collègues animateurs.

Je tiens à remercier nos revendeurs de permis de pêche :

- Frédéric Lascaux gérant du Tabac Bleu
- Le directeur de Mr. BRICOLAGE et son personnel
- Le personnel de l'Office de Tourisme des Monts du limousin
- Le personnel de GAMME VERT

Je remercie aussi la municipalité pour les repas qui nous sont proposés lors de nos activités et le prêt des étangs de MURET pour nos activités, sans oublier les Carrières d'Ambazac pour leur précieuse aide pécuniaire (1200 € de subvention annuelle).

Enfin, je félicite tous les bénévoles de la société de pêche toujours disponibles. C'est grâce à eux que nous pouvons faire ces animations (école, centre aéré, maison de retraite) ainsi que les lâchers de poissons comme ce fût le cas le 1er décembre 2020 avec 500 kg de gardons et 250 kg de tanches (payés par la fédération) au plan d'eau de JONAS.

Amis pêcheurs, je vous souhaite mes meilleurs vœux de pêche pour cette nouvelle année.

Michel Jandaud,
président de L'AAPPMA d'Ambazac

La parole au groupe Lou Gerbassou

A LA DÉCOUVERTE DU GROUPE LOU GERBASSOU ET DE SES ACTIVITÉS

Le Folklore, c'est la culture populaire pour tous !

Lou Gerbassou
Ambazac - FRANCE

La Tradition est un élément incontournable de la vie, dont elle jalonne les siècles et les générations. Depuis sa création en 1962, Lou Gerbassou œuvre avec fidélité par ses spectacles, par des missions pédagogiques à la sauvegarde des arts et traditions populaires du Limousin.

Lou Gerbassou raconte les fêtes traditionnelles, les légendes, les contes, les coutumes, les rites, les chants, les musiques et les danses du Haut-Limousin.

Autant d'occasions de partage et de transmission à tous de la mémoire immatérielle reçue des générations passées.

Début 2020, le groupe a proposé aux enfants des **classes de Paul Cézanne des ateliers pédagogiques sur les danses et les traditions,** des **rendez-vous « découvertes » ouverts au public** étaient prévus au printemps. Malheureusement la crise sanitaire a bouleversé ces projets !

Au mois de juin 2020, notre groupe a repris ses répétitions en tenant compte des contraintes sanitaires : répétitions avec port du masque et respect de la distanciation, « heureusement la bourrée exprime un mime où les danseurs se cherchent, se fuient pour mieux se retrouver ».

Nous devions mettre en place des **« Ateliers Folklore » pour les enfants,** quelques samedis après-midi par trimestre, avec comme objectif d'**apprendre aux enfants au travers de la cuisine, du bricolage et de la danse, quelques traditions** au fil des saisons. Nous espérons vivement pouvoir ouvrir ces ateliers en 2021.

En juillet 2020, nous avons eu la chance de pouvoir **accueillir le Président de France Folklore** pour une réunion de travail sur l'avenir de nos activités et les nombreux projets en cours dans lesquels Lou Gerbassou prendra toute sa place.

La situation sanitaire a bien sûr stoppé tous les engagements de l'été et de la fin de l'année.

Pour autant, Lou Gerbassou poursuit sa route et prépare avec optimisme la reprise de ses activités avec notamment la **Fête du Cochon le 6 Février 2021** et profite de ce temps de pause pour mettre à jour la mémoire du groupe, archives, documents, costumes, coiffes et répertoires de danse et musique pour assurer une transmission fidèle aux futures générations… Et il y a de quoi faire après 58 ans d'existence !

Nous avons hâte de reprendre notre vie associative qui est **riche en partage de connaissances, en rencontres avec d'autres et en convivialité.** L'enthousiasme et la mobilisation des membres de la troupe permettent de conjuguer, pour leur plus grand plaisir, **spectacles élaborés, chants, activités sociales, recherches sur les traditions et transmissions intergénérationnelles.**

Nos activités n'ont rien de passéistes, nos costumes pour la scène sont des **reconstitutions des tenues des époques** que nous représentons pour être dans le respect et la fierté qu'avaient toutes les régions de France au XIXe siècle de montrer ainsi leur diversité.

Notre groupe est ouvert à toutes celles et tous ceux qui ressentent l'envie de partager et comprendre la culture limousine et l'étendue de nos activités.

Alors dès que notre vie sociale retrouvera sa liberté… **Osez pousser la porte de notre local, venez danser avec nous** lors d'une répétition pour faire connaissance avec la troupe du Gerbassou dont le contact simple et convivial est la base de notre vie associative.

« Quan lou Gerbassou faï peta soun taloun quo siro segur n'o bravo journado ! »

La Présidente Sylvia CHASSARD
Vice-Présidente France FOLKLORE

LOU GERBASSOU
Arts & traditions populaires
du Haut Limousin
87240 Ambazac
FRANCE FOLKLORE

www.lougerbassou.fr https://www.facebook.com/lougerbassou lougerbassou@gmail.com

Visuel de la future salle.

La parole à l'association de la Grange aux moines

LA GRANGE AU MOINES POURSUIT SON CHEMIN

L'association se félicite d'avoir pu maintenir l'été dernier, dans le respect des mesures sanitaires, 6 concerts sur les 8 programmés pour la saison 2020. Le public était aux rendez-vous (plus de 550 spectateurs sur l'ensemble des concerts) et les artistes ravis de remonter sur scène après la période de confinement.

Si la saison culturelle est la partie visible de l'activité de notre association, elle ne doit pas occulter la réflexion qui se poursuit depuis près de trois ans sur un projet de restauration de ce magnifique bâtiment inscrit depuis 1980 à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Une première étape consista en la réalisation d'un diagnostic technique. La recherche de partenaires et de financements occupa l'année 2018 et permit de mobiliser, la Direction régionale des Affaires Culturelles, le Crédit Agricole du Centre-Ouest et, avec l'aide de la Communauté de Communes ELAN, l'Europe (Fonds FEADER).

Le professionnalisme et la qualité du travail remis fin 2019 furent salués par nos partenaires et a été présenté à la Région Nouvelle Aquitaine et à l'Architecte des Bâtiments de France. Il nous fut alors proposé de poursuivre notre réflexion en réalisant un dossier d'Avant-Projet portant à la fois sur la restauration de la structure du bâtiment (murs/charpente couverture) mais aussi sur l'aménagement intérieur (salle de spectacles). Après consultation, nous avons contractualisé la mission avec une des architectes du Patrimoine ayant travaillé sur le diagnostic pour la partie structure et une équipe de jeunes architectes pour la partie aménagements intérieurs. Les maîtres d'œuvres étaient assistés du bureau d'études intervenu sur le diagnostic, d'un cabinet d'acousticiens de renom international spécialisé en aménagement de salles de concerts, et d'une économiste de la construction. Malgré le confinement, la mission lancée début mars, fut bouclée en juillet dernier. L'Avant-Projet a séduit nos partenaires qui voient dans la restauration de la Grange un élément majeur et structurant de la vie culturelle à l'échelle de la communauté de communes, voire même au-delà. La pérennité de ces soutiens nous est acquise si nous décidions de poursuivre vers une phase opérationnelle. Pourtant le chemin est encore long…

La réalisation de l'avant-projet a soulevé la nécessité d'affiner les études en réalisant notamment une campagne de sondages géotechniques (confortement des piliers et de la charpente) et une datation des bois de charpente (dendrochronologie). Ces investigations complémentaires permettraient d'arrêter les principes d'aménagement et les estimations financières. Un permis de construire serait déposé à cette occasion.

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, au programme desquelles la Grange figure depuis trois saisons, nous avons été très heureux de pouvoir présenter différents plans d'aménagement ainsi qu'une animation vidéo présentant l'ambiance de ce que pourrait être le futur aménagement intérieur. Les visiteurs des Journées ainsi que les 200 spectateurs venus assister aux deux magnifiques spectacles marquant la fin de notre saison, ont majoritairement exprimé leur engouement pour le projet mais aussi une certaine admiration devant l'ampleur du travail mené par l'association en moins de deux ans et notre capacité à mobiliser les financements nécessaires, y compris sur le budget de l'association.

Que les organismes qui nous ont soutenus, dont la mairie d'Ambazac, que chaque adhérent et/ou donateur soit remercié pour sa contribution au travail d'étude considérable qui a été mené.

Rendez-vous dès le mois de juin prochain pour une nouvelle saison à La Grange aux Moines.

> **La Municipalité, qui rencontrera l'association de la Grange aux Moines, soutien la collecte de fonds qu'ils ont mis en place afin de pouvoir financer les études nécessaires pour rénover ce bâtiment du XIIe siècle en une véritable salle de concert.**

▸▸Pour faire un don, rendez-vous sur :
www.dartagnans.fr/projects/la-grange-aux-moines-projet-patrimoine-et-culture/campaign

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

La parole à l'antenne de la Croix rouge à Ambazac

LES BÉNÉVOLES DE L'UNITÉ LOCALE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE D'AMBAZAC TOUJOURS PRÉSENTS

En cette année 2020 si particulière, l'Unité Locale de la Croix-Rouge française a tenu à maintenir son assistance aux plus démunis tout en tenant compte des contraintes que lui imposait la pandémie de Covid-19, en protégeant ses bénévoles qui présentaient un risque trop important.

Périmètre des actions de solidarité et d'entraide locale au niveau des communes
Nous intervenons partout où l'on a besoin de nous, Ambazac, La Jonchère, Saint-Laurent-Les-Eglises, Les Billanges, Saint-Priest-Taurion, Saint-Sylvestre, Saint-Léonard, Bonnac-La-Côte, Saint-Martin-Terressus…
avec cette année, la prise en charge administrative de l'antenne de la Croix-Rouge de Châteauponsac.

AIDES AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉS ET SECOURS À LA PERSONNE

Accueil, écoute, bienveillance et assistance après examen des situations particulières avec l'appui des assistantes sociales et des différents organismes d'entraide en lien avec les municipalités, en proposant des dépannages d'urgence en nourriture et vêtements.

AUTRES ACTIONS

Par ailleurs, la collecte organisée les 27 et 28 novembre derniers par les bénévoles et certains bénéficiaires dans les trois enseignes partenaires (Leader Price, Lidl et Super U) a permis de recueillir 3,4 tonnes de nourriture et produits d'hygiène dans un remarquable effort de solidarité.

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Maintien prioritaire de l'aide alimentaire hebdomadaire, le mercredi dès le matin avec une équipe en charge d'assurer l'approvisionnement à partir des stocks de la Banque Alimentaire de Limoges.

Mise en place de la logistique d'approvisionnement

Distribution des colis alimentaires de produits secs et frais (si possible locaux)

L'après-midi, la distribution s'effectue avec une équipe dans les règles sanitaires de distance physique et de gestes barrière. Le maintien de cette aide est resté actif pendant les deux périodes de confinement. Pour le premier confinement, nous avons pris en charge les bénéficiaires des Restaurants du Cœur. Près de 1100 colis ont ainsi été distribués en 2020, avec une augmentation régulière (+ 55%) du nombre de bénéficiaires et du nombre de familles aidées (+65%) de mars à décembre 2020.

Cette fin d'année a aussi été marquée par l'opération **« boîtes à chaussures garnies pour les plus démunis »**. Ce projet national, mis en place par le collège Jean Moulin d'Ambazac et par des initiatives personnelles, a été relayé par l'Unité Locale de la Croix-Rouge pour une distribution aux bénéficiaires.

Après concertation avec la direction de **l'EHPAD**, il a également été possible de maintenir le **colis de fin d'année** à tous les résidents, opération bien appréciée en ces périodes d'isolement.

Toutes les autres actions ont été, soit fortement impactées, soit annulées. **La distribution de jouets de Noël aux enfants** a pu être maintenue sous forme d'un bon d'achat spécifique à retirer dans une grande enseigne de Limoges, ainsi qu'un accès aux jouets issus des dons en respectant les consignes sanitaires.

La « **Vestiboutique** » et le « **Bric-à-Brac-petit-électroménager** » ont pu fonctionner pendant les périodes de non-confinement.

Toutes les autres activités ne permettant pas de suivre les règles de distances sanitaires (ateliers créatifs, aides aux vacances, marchés de printemps et d'automne, évènements festifs…) ont dû être annulées.

L'année 2020 restera marquée par cette épidémie catastrophique qui nous a touchés avec plus ou moins de sévérité, malheureusement quelque fois par des deuils, mais aussi et surtout au niveau économique avec des conséquences dramatiques pour beaucoup et une précarité accrue.

Les bénévoles de la Croix-Rouge d'Ambazac seront toujours là, mais nous aurons toujours autant besoin de vous, soit physiquement en nous rejoignant, soit par vos soutiens.

Toute l'équipe de bénévoles de l'Unité Locale de la Croix-Rouge d'Ambazac vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année qui s'annonce encore fortement impactée par cette pandémie. Nous appelons à nouveau votre attention sur l'importance de prendre soin les uns des autres dans cette période difficile.

La parole au Comité de jumelage Ambazac – Markt Eckental

QUAND POURRONS-NOUS REVOIR NOS AMIS ?!?

Cette année 2020 aura été marquée par le coronavirus, et surtout par toutes les activités que nous n'avons pu faire. Notre Marché de la Bière n'a pu avoir lieu car il est tombé en plein confinement.

Certains produits, comme la bière et des pâtisseries allemandes, étaient déjà arrivés à Ambazac. Grâce à la solidarité de la ferme des P'tits Bio, qui a mis nos produits dans sa boutique, et l'envoi de mails à nos adhérents, nous avons pu vendre ces marchandises. Nous avons aussi annulé notre voyage de l'Ascension à Markt-Eckental. Nous espérions que la situation serait meilleure et nous permettrait peut-être de nous rendre chez nos amis pour leur Marché de Noël. L'Allemagne a annulé la grande majorité de ses marchés de Noël, et la municipalité d'Eckental a pris la même décision pour la santé de tous.

D'un commun accord avec nos amis allemands, il avait été décidé de reporter notre voyage à Markt-Eckental pour l'Ascension 2021. A l'heure actuelle, un voyage pour cette période nous semble très fortement compromis. Pour les déplacements à l'étranger, l'avenir est encore bien trop flou.

Malgré tout, il faut envisager l'avenir et nous avons déjà quelques manifestations au programme, dont voici les dates :

- 27/03/21 : Marché de la Bière et des Saveurs Allemandes.
- 30/04/21 : Assemblée générale. Nous avons dû la déplacer à cette date vu le contexte sanitaire.
- 11/06/21 : Projection du film « Mademoiselle Marie », séance gratuite, ouverte à tous. Cette soirée ciné-débat est organisée en partenariat avec la ville d'Ambazac, le Comité de Jumelage, sur proposition de l'Association des Communes Jumelées de Nouvelle-Aquitaine (ACJNA) et l'association Oradour, Histoire, Vigilance et Réconciliation (OHVR). A l'issue de la projection, un débat sera animé par les représentants des associations ACJNA et OHVR.
- 25/11 au 30/11/21 : Tenue d'un stand au Marché de Noël d'Eckental.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.

La parole à l'association de collectionneurs d'Ambazac

UNE EXPOSITION AU PRINTEMPS SUR LA PÉRIODE 39-45 DANS LES MONTS D'AMBAZAC

L'association de collectionneurs d'Ambazac, à l'instar de ce qui avait été réalisé lors du centenaire de la Grande Guerre, proposera au printemps prochain une exposition sur la période 1939-1945 dans les monts d'Ambazac visant une nouvelle fois à perpétuer le devoir de mémoire.

Cette manifestation est l'un des deux seuls projets du département labellisés par la préfecture « 75e anniversaire de la libération du territoire ». Elle sera composée de nombreux documents, témoignages et photos confiés par des particuliers et sera visible en mai et juin 2021 (les dates vous seront précisées en temps utile) au bureau d'information touristique d'Ambazac. Elle sera complétée par une brochure richement documentée.

La parole à l'Association des accidentés de la vie

DES PERMANENCES TOUS LES 2ND VENDREDI DU MOIS

La Fnath, association créée en 1921, reconnue d'utilité publique, vient en aide aux personnes victimes d'accidents de la vie, travail, maladies professionnelles, invalides, handicapées, erreurs médicales, etc.

Les membres de la section Rilhac Rancon, le Palais-sur-Vienne, Ambazac assurent une permanence le second vendredi de chaque mois de 10h à 11h30, salle sous la mairie à Ambazac, en présence d'un juriste sur rendez-vous au 05 55 34 48 97.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Aidez nous ! Aidez les.

Présidente : Anne PETIT,
à contacter au 05 55 39 97 84

RANDO MONTS D'AMBAZAC. « NOS SENTIERS DE L'HUMAIN ... »

Rando Monts d'Ambazac fonctionne toute l'année (sauf cas de force majeure ce qui est le cas actuellement) avec la participation de 80 adhérents dont 13 membres sont au conseil d'administration et au bureau. Mais qui sommes-nous ?

LE BUREAU OU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour avancer sereinement le bureau se réunit mensuellement pour gérer les adhésions, les assurances, les dépenses, mais aussi analyser les remarques, les propositions, les écarts. Il fédère les bonnes âmes pour construire le calendrier, les soirées et randonnées thématiques . Pour un bon fonctionnement, il est en relation avec les institutions et veille à l'évolution des réglementations.

LE GUIDE OU CHEF DE FILE

C'est l'organisateur de la randonnée du jour. Il prépare en amont la sortie, fixe les horaires, indique le lieu de rendez-vous, signale les points particuliers, identifie les zones dangereuses, et rédige si l'envie lui prend une présentation patrimoniale. Il est devant.

LES SERRE FILES

Ce sont les derniers de la file. Ils aident le guide en garantissant par l'arrière que tout va bien (arrêt en tout genre, petit bobo, voiture, traversée de routes …) ils portent comme le guide, le gilet jaune de sécurité.

L'INTENDANCE

Après l'effort, le réconfort. Les boissons de base et les en-cas de « survie » permettent de clore convenablement nos randos par un moment agréable de partage respectant les « gestes barrières ». Des personnes du bureau se chargent de cette gestion de périssables.

LES ADHÉRENTS

Sans ceux-ci, RMA n'existe pas. Et là, on retrouve une foison de caractères et de particularités qui font l'âme de l'association :

« Ceux de la 1re heure » qui ont démarré et déposé les statuts. **« Les historiens »** qui en connaissent un rayon sur les Monts d'Ambazac. **« Les experts »** qui nous fournissent les explications sur des thématiques comme l'abbaye de Grandmont, les oiseaux, l'architecture, le Tram, la minéralogie … **« Les gazelles »** ou adepte de l'effort soutenu qui ouvrent le chemin avec le chef de file, que l'on ne voit qu'aux arrêts.

« Les flâneurs » ou adepte du nez au vent qui ferment le chemin avec le serre file et qui s'extasie dans la nature. **« Les psy »** qui écoutent, compatissent, conseillent avec bienveillance. **« Les cuisiniers(es) »** qui élaborent au bon vouloir généralement des gâteaux, crêpes, et autres délicatesses et les partagent avec malice, les essais pouvant être parfois surprenants. **« Les jardiniers »** tous meilleurs les uns que les autres, et qui partagent leurs secrets de plantations et autres mélanges et macérations en tout genre pour performer dans les récoltes. **« Les rouspéteurs »** Et c'est trop long,… et j'ai mal au pied,… et faut faire une pause,… Ils nous rappellent régulièrement que nous avons aussi des limites et pas les mêmes pour tous. **« Les toujours prêts »** Quoi que l'on propose, ils sont toujours là, c'est le noyau dur.

« Les couturiers » et « Les costumiers » Pour notre week-end, pour notre rando déguisée, mais aussi pour dépanner, pour rigoler, certains randonnent sous toutes les coutures. **« Les bricoleurs »** Jamais avare d'une explication , d'un conseil , voir d'un coup de main , avec eux il y a toujours une solution. Et nos **« grands marcheurs »** l'horizon est leur vision, certains jusqu'à Compostelle, d'autres à travers la France, l'Europe, le Monde. Certains en parlent, d'autres pas. Tout dépend si on considère la marche comme un sport détente ou comme une thérapie de vie…

Puis il y a tous ceux que l'on croise, rencontre au hasard des réunions, chemins, sorties.

Et croyez-moi des gens hors normes, atypiques, passionnés et passionnants, respectables et respectueux, il y en a beaucoup plus qu'on ne le croit ….

Donc si l'envie vous en dit, poussez votre porte d'entrée, sortez et rejoignez-nous.

Christophe BOSC
Président de RMA

*photos de Didier PEINTURIER : Secrétaire de RMA

Renseignements au :
tél. 06 84 83 86 96

Information auprès de l'office de tourisme Monts du Limousin ; bureau d'information touristique d'Ambazac.

FFBaD
Fédération Française de Badminton

FFHaNDBaLL

LES CLUBS DE BADMINTON ET DE HANDBALL AMBAZACOIS LABELLISÉS POUR LEUR QUALITÉ

La Municipalité souhaite féliciter les clubs de badminton et de handball d'Ambazac pour avoir été labellisés respectivement par la Fédération Française de Badminton et la Fédération Française de Handball.

Gage de qualité de l'accueil et de la formation des licenciés, les clubs s'engagent à respecter une charte dont l'application est évaluée.

Bravo à eux,
ils font honneur à notre ville !

La parole à l'association de la gymnastique volontaire

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE À AMBAZAC... DANS LES STARTING BLOCKS !

L'association AGV (Ambazac Gymnastique Volontaire) a repris ses activités à la rentrée de septembre, dans le respect des gestes barrière : masques et gel systématique à l'arrivée et au départ, inscription des participants avec leurs coordonnées pour chaque séance, distanciation, aucune séance dans la même salle qu'une autre sans un écart de temps minimum, pas d'utilisation de matériel collectif, etc.

Nous avons hâte de reprendre les cours et sommes prêts à accueillir de nouveaux adhérents.
Retrouver un lien social, s'accorder du temps pour son bien-être physique, prendre soin de soi, ce sont nos objectifs pour cette nouvelle rentrée prévue fin janvier avec l'accord des autorités concernées.

Alors si le cœur vous en dit, venez vite nous rejoindre
2 SÉANCES D'ESSAI GRATUITES ET SANS ENGAGEMENT
Contact : Pierre au 06 88 55 96 25
gymvolontaireambazac@gmail.com

1/ POUR LES ADULTES :

- **GYMNASTIQUE TONIQUE :** les lundis de 18h à 19h au gymnase de Muret 1er étage avec Émilie (Gym baguette, gym boxe, parcours training…), les mardis de 14h15 à 15h15 à l'Espace Gerbassou salle Garnier avec Cathy et les jeudis de 18h30 à 19h30 au gymnase du Muret grande salle du bas avec Émilie.
- **GYMNASTIQUE DOUCE :** les mardis de 15h15 à 16h15 à l'Espace Gerbassou salle Beaubourg avec Cathy
- **PILATES :** les vendredis de 9h à 10h à l'Espace Gerbassou salle Garnier avec Cathy

2/ POUR LES ENFANTS DE 3 À 6 ANS :

- Les samedis de 11h à 12h au gymnase de Muret salle du bas avec Cathy

Rappel : Nos deux animatrices sont diplômées Jeunesse et Sports.

"POULIDOR, SA VRAIE VIE"

Ambazacois, ancien journaliste du Populaire du Centre et auteur de nombreux livres, Bernard Verret a publié un livre sur le fameux coureur cycliste.

Lorsque Raymond Poulidor avait terminé la lecture du manuscrit de " Champion ", le livre qu'il avait réalisé en compagnie de Bernard Verret, il s'était tourné vers ce dernier et exclamé : « C'est le meilleur qui n'ait jamais été fait ». Il avait ajouté : « Mais bon sang, il t'a fallu combien de temps pour retrouver tout ça ? Dix ans ? »

Bernard Verret lui avait assuré :

« On peut encore faire mieux. Plus complet, plus détaillé. En racontant tout. Le vrai livre sur toi reste à faire. »

« Sans doute, sans doute, répondit Raymond. Mais quand je serai mort alors… »

Poulidor s'est éteint le mercredi 13 novembre 2019 à l'hôpital de Saint-Léonard de Noblat où Bernard Verret lui avait rendu plusieurs fois visite.

Et ce livre que plus personne n'attendait, ce livre vérité, qui raconte tout, absolument tout, le voici. On y voit Poulidor naître, Poulidor grandir, Poulidor pédaler, Poulidor gagner, Poulidor souffrir, Poulidor vivre, Poulidor aimer, Poulidor vieillir, Poulidor mourir.

Cette fois, enfin, tout est dit.

350 pages. Grand format. Nombreuses photos.
Prix 30 euros (+ par correspondance, 8 euros de port).
Contact et vente : livres.verret@orange.fr

RDV

UN AVANT GOÛT DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE PREMIER SEMESTRE 2021

S'il est bien un secteur qui a été touché de plein fouet par la crise, c'est bien la culture. 2020 aura été une année quasiment "blanche", et ce à notre plus grand désarroi. La commission culture ne baisse pour autant pas les bras et vous proposera un programme culturel riche et varié, sous réserve d'une amélioration significative de la situation sanitaire. Voici un avant goût de ce qui vous attend !

27 FÉVRIER

Les naufragés de l'imaginaire, spectacle d'improvisation animé par la Compagnie La Balise. Les thèmes des improvisations sont suggérés par le public, tirés au hasard. Reste aux six improvisateurs de proposer à tour de rôle des débuts d'improvisations de quelques secondes à partir de ce thème. Libre au public de choisir ce qu'il veut voir être joué !

18 AVRIL

La Compagnie des Barbus vous entraînera dans l'univers du Vétolibraire. Depuis que les bibliothèques sont informatisées, de mystérieux virus circulent dans les rayonnages et contaminent les livres. Il faut abattre tous les livres … à moins de faire appel au seul spécialiste capable de soigner la terrible maladie : le VéToLiBRaiRe. Ce personnage romanesque, sait soigner ces animaux fantastiques que sont les livres, tout en racontant des histoires.

9 MAI

La Compagnie Soleil Glacé vous invitera à voir "Café d'Amour", une pièce de théâtre poétique issue d'un projet Franco-Brésilien. Baba, une vieille cuisinière hors pair, est seule à son commerce, au milieu d'une grande place traversée par le Monde. Elle vit les derniers jours de sa boutique, qu'elle va devoir fermer pour faillite économique et retraite anticipée.

19 JUIN

Concert jazz manouche. Assurément parmi les meilleurs représentants en région du répertoire Manouche, Gaël Rouilhac et Yann le Bleis vont aussi bien au-delà du ciel de tradition musicale. Ils apportent avec eux un sens de l'arrangement et de l'écriture sur des compositions originales ou leur complicité fait merveille.

CINÉ + REVIENT BIENTÔT

A l'heure où nous bouclons ce Bulletin, Ciné + n'est pas en mesure de nous donner les prochaines dates des séances à Ambazac compte tenu des règles sanitaires incertaines des prochains mois. Nous vous tiendrons informés via le site de la ville, ainsi que la page Facebook "Mairie d'Ambazac".

VALORISER LE VIEUX CHÊNE DU STADE DE RUGBY DE JUMEAU

Les habitants de la résidence « Les Jumeaux » s'étaient habitués à la présence de cet arbre vénérable, qui a vu défiler quelques générations d'Ambazacois sous ses hautes branches. Au rythme des saisons, il a apporté ombre et fraîcheur aux utilisateurs du stade dont il ornait fièrement l'entrée. Fragilisé et malade, devenu dangereux, l'arbre a du être coupé en décembre dernier. Les élus ont toutefois décidé d'engager un travail sur la valorisation du bois de son tronc. Une sculpture est à l'étude.

Dis adieu, pauvre chêne, au printemps qui t'enivre :
Hier, il t'a paré de feuillages nouveaux ;
Tu ne sentiras plus ce bonheur de revivre :
Adieu, les nids d'amour qui peuplaient tes rameaux !
(Victor de LAPRADE 1812 - 1883)

COUP DE POUCE À LA CULTURE : LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE LA GRATUITÉ D'ENTRÉE AU MUSÉE ET À LA BIBLIOTHÈQUE

Avec la volonté de ne pas pénaliser les familles et les personnes les plus précaires, vendredi 11 décembre dernier, le Conseil municipal a adopté la gratuité de l'accès à la bibliothèque-ludobib, ainsi qu'au musée minéralogique et l'espace IZIS. A compter du 1er janvier 2021, elle s'applique à tout type d'usager concernant la bibliothèque, et aux visites libres pour le musée et son espace dédié au photographe IZIS.

> ***« Nous souhaitons que la gratuité soit un levier pour que le plus grand nombre retrouve le chemin de nos structures culturelles après les confinements. »***

explique Stéphane Ché, maire d'Ambazac. Si la gratuité ne fait pas tout, elle est une décision nécessaire à l'heure où la crise sanitaire, devenue économique, fragilise davantage les plus en difficultés.

De plus, elle constitue l'occasion pour la Municipalité de réaffirmer son soutien au droit à l'éducation populaire et la culture pour tous, chères au Front populaire. Un choix qui a un coût, même si l'adhésion et la billetterie ne représentent qu'une petite partie des recettes. En effet, « c'est une décision, politique et non économique, prise en dépit des incertitudes relatives à la vie culturelle de 2021 » affirme l'adjoint à la culture, François Bardot, qui finalise la programmation culturelle de la ville pour la nouvelle année.

Bibliothèque d'Ambazac

Vos services publics

TOUS AUX LIVRES !

Nathalie Marcheix, directrice de la médiathèque-ludobib d'Ambazac depuis sa création, revient sur le projet de l'équipement situé en centre-bourg qui soufflera ses 30 bougies en 2022. De l'emprunt de livres, aux jeux de société, ou encore l'accueil des scolaires ou des résidents de maison de retraite, elle se veut résolument ouverte à tous les Ambazacois. Cet équipement municipal a su évoluer tout en se concentrant sur la lecture publique.

Quelle est la genèse de cette bibliothèque ?

Elle est d'abord née d'une ambition, celle de Monsieur André Gagnadre (maire de 1971 à 2001), et d'une volonté politique de mettre en place un réseau territorial de bibliothèques, dans le cadre de la décentralisation, piloté au ministère de la culture par Jack Lang. Cette bibliothèque a ouvert ses portes le 18 avril 1992. La structure a fait suite à plus d'une dizaine d'années de bénévolat au sein d'une petite bibliothèque associative qui se situait dans l'annexe de la mairie.

Pourquoi avoir choisi cet emplacement en centre-bourg selon vous ?

Pour sa centralité naturellement. Pour que ce service public, pilier de la politique culturelle de la ville, soit accessible au plus grand nombre. Cette volonté transparaît dans l'architecture du bâtiment résolument lumineux et moderne de 2 étages dédiés au public : un dédié à la lecture jeune public, jeux et DVD, un autre pour les romans, BD, revues.

Qui fréquente aujourd'hui la structure ?

Malgré une année particulière, nous comptons 1 400 inscrits, dont 70 % sont des Ambazacois. Les autres usagers viennent des communes alentour qui ne bénéficient pas de ce service. Parmi les inscrits, 1 100 empruntent au moins un document par an. C'est aussi sans compter les résidents de l'EPHAD qui viennent de manière hebdomadaire, ainsi que les classes qui se déplacent, en temps normal, les enfants des Accueils de Loisirs, la crèche.

Comment vous êtes-vous organisées lors des confinements successifs ?

Après une période de fermeture, mes collègues et moi avons mis en place un drive (réservation en ligne, par mail ou téléphone, puis retrait sur place) sous forme de rendez-vous, afin que les usagers n'aient pas à entrer dans le bâtiment. Pour les retours de documents, nous avons une boite aux lettres qui fait office de boite à livres, et puis nous avons créé un système de mise en quarantaine et de désinfection. Avec le déconfinement très progressif, les lecteurs et lectrices peuvent toujours réserver leurs documents avant de venir les chercher, ou alors se déplacer sur site en respectant les gestes barrières.

Que pensez-vous de la mise en place de l'adhésion gratuite pour 2021 votée par le Conseil municipal ?

Je suis très satisfaite que les élus municipaux aient validé ma proposition de gratuité. En effet, les principales bibliothèques du département sont gratuites pour la grande majorité. La gratuité pour tous a pour premier objectif, bien entendu, d'augmenter le nombre d'inscriptions à la bibliothèque, de la faire connaître, d'en accroître sa fréquentation, de la positionner encore plus fortement comme un lieu culturel intergénérationnel. C'est aussi un symbole politique fort : symbole d'égalité de l'accès à la culture, au savoir, aux loisirs pour tous, quels que soient les revenus ou le milieu social des usagers. La tarification même peu élevée peut être un frein financier pour certains.

BIBLIOTHÈQUE-LUDOBIB EN CHIFFRES

29 750 DOCUMENTS, (dont documents sonores, DVD, jeux)

35 180 PRÊTS en 2019

350 TITRES EN GROS CARACTÈRES, (dont romans sentimentaux, de terroir, policiers, biographies)

32 TITRES DE REVUE, dont 6 jeunesse

3,62 € DÉPENSÉS /HABITANT/AN budget supérieur à la moyenne départementale

Plusieurs ANIMATIONS /AN, (spectacles jeunesse, dédicaces, conférences…)

J.-P. Sueur prêche l'intercommunalité à Ambazac

Inauguration officielle de la bibliothèque. Le ministre coupe le ruban avec le maire d'Ambazac, le député-maire de Limoges, J.-P. Demerliat, sénateur, et M.-F. Pérol-Dumont, conseiller général. A l'occasion, Josette Rabatel, millième inscrite, a reçu un cadeau des mains de J.-P. Sueur.

JEAN-PIERRE SUEUR, secrétaire d'Etat délégué aux collectivités locales, a inauguré hier à Ambazac (H.-V.), une bibliothèque intercommunale flambant neuve de près de 600 m² : un investissement de 3,4 millions de francs financé par la commune (30 %), le Conseil général (40 %), et l'Etat (30 %).

C'est le premier équipement du genre en Haute-Vienne. Il concerne 17 communes et bénéficie, depuis la visite ministérielle d'hier, d'un appui logistique supplémentaire sous la forme d'une convention Etat-commune qui permettra, sur la durée, de financer à la fois l'achat des livres et les traitements des employés. « Une convention, dit J.-P. Sueur, c'est beaucoup plus confortable que l'octroi de subventions au coup par coup. »

L'avis également d'André Gagnadre, le maire d'Ambazac, à l'invitation duquel le ministre avait répondu. Un maire heureux, puisqu'il a pu montrer aussi le collège rénové, ainsi que le superbe centre de tourisme et de loisirs du Muret : autant de réalisations nées de financements « croisés » rendus possibles par les lois de décentralisation.

Une fois n'est pas coutume, le ministre a conforté aussi, depuis la grande banlieue de Limoges, un projet cher à la capitale régionale : la médiathèque sur le site de l'ancien hôpital. « La loi du 13 juillet dernier, a précisé J.-P. Sueur, redéfinit l'attribution des dotations d'Etat en matière de lecture publique. Elle distingue désormais les grands projets, comme celui de la médiathèque régionale chère à Alain Rodet, et les petits nés de la volonté des petites communes ». En clair, la bibliothèque multimédia de Limoges est sur les bons rails et bénéficiera de bons financements de l'Etat.

En milieu rural, le ministre était aussi venu soutenir l'idée d'intercommunalité : « Les 36.700 communes françaises sont une richesse, a-t-il lancé, mais elles ne doivent pas être une accumulation d'égoïsmes. Actuellement, 80 % de la population vit sur 20 % du territoire. Pour inverser cette tendance néfaste pour le pays, il y a la loi du 6 février 1992, prévoyant la mise en place de communautés de communes ou de villes. Ce n'est pas à des militants de l'aménagement du territoire, comme vous l'êtes tous ici, que je vais enseigner son utilité. »

Pendant toute la durée de la visite, le préfet J.-P. Proust était aux côtés du ministre. Un préfet qui s'est impliqué à fond dans le développement régional pendant son trop bref séjour de 13 mois environ... Un préfet de dialogue et de volonté à qui J.-C. Peyronnet, président du Conseil général, a tenu à rendre un hommage appuyé.

Inauguration officielle de la bibliothèque avec le ministre délégué aux collectivités territoriales M. Sueur, le 23/10/1992

Cliché de Roger Vulliez en 1994, issu de « Bibliothèques en Haute-Vienne, 40 ans de lecture en milieu rural »

CHRONOLOGIE

Avril 1992 :	Ouverture de la bibliothèque
1996 :	Informatisation du fond de la bibliothèque et du fichier abonnés Vidéo, CD
Octobre 2017 :	Ouverture de la ludothèque qui compte aujourd'hui 540 jeux

COUP DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Coup de projecteur sur Franck Bouysse

À LIRE ABSOLUMENT !

Originaire de Brive, Franck Bouysse s'est imposé au fil de ses livres comme un écrivain incontournable de notre époque. Ancien enseignant, il se consacre aujourd'hui totalement à une éblouissante carrière littéraire.

Couronné par une dizaine de prix (Prix SNCF du Polar, Prix des Libraires, prix Polars pourpres, Prix Sud-Ouest…), il a reçu le prestigieux prix Jean Giono pour son dernier roman « Buveurs de Vent ».

Ses histoires sont ancrées dans une nature pure, rude, et parfois implacable qui sert d'écrin à la singularité de ses personnages.

D'une beauté magnétique et envoûtante, on ne ressort pas indemne de ces lectures proches de la perfection, parmi lesquelles :

GROSSIR LE CIEL (2015)

Gus vit depuis toujours aux Doges, un hameau perdu au cœur des Cévennes. Il n'a plus vraiment de famille, à part Abel et Mars. Mais qui pourrait raisonnablement affirmer qu'un voisin et un chien représentent une vraie famille ? Juste mieux que rien. En ce froid matin de janvier Gus s'approche de la ferme d'Abel avec son calibre seize : il a repéré du gibier. Mais alors qu'il s'apprête à tirer, il entend un coup de feu. Gus se dira plus tard qu'il n'aurait jamais dû baisser les yeux vers la ferme, qu'il fallait ignorer cette grosse tache dans la neige. Que s'est-il passé chez Abel ?

GLAISE (2017)

Au cœur du Cantal, dans la chaleur d'août 1914, les hommes se résignent à partir, là-bas, au loin. Joseph, tout juste 15 ans, doit prendre en charge la ferme familiale avec sa mère, sa grand-mère et Léonard, vieux voisin devenu son ami. Dans la propriété d'à-côté, Valette, tenu éloigné de la guerre en raison d'une main atrophiée, ressasse ses rancœurs et sa rage. Et voilà qu'il doit recueillir la femme de son frère et sa fille venues se réfugier à la ferme. L'arrivée des deux femmes va bouleverser l'ordre immuable de la vie dans ces montagnes…

PLATEAU (2018)

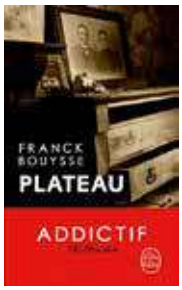

Sur ce plateau de Haute-Corrèze, Virgile et Judith ne sont plus qu'un vieux couple de paysans. Auprès d'eux vit Georges, ce neveu dont les parents sont morts d'un accident de voiture et qu'ils ont élevé comme leur fils. Aujourd'hui, c'est Georges qui s'occupe de la terre. Mais lorsqu'une jeune femme qui fuit son passé vient se réfugier chez eux, lorsqu'un ancien boxeur tiraillé entre ses pulsions sexuelles et sa croyance en Dieu s'installe dans le hameau, lorsqu'un mystérieux chasseur commence à rôder alentour, le plateau devient le théâtre d'un huis clos où toutes les passions se déchaînent…

NÉ D'AUCUNE FEMME (2019)

Gabriel, un jeune curé, est appelé dans un asile pour bénir le corps d'une défunte. Il s'y rend avec le jeune Charles, son bedeau et sait qu'il va trouver sous les plis de la tenue de la femme morte « les cahiers de Rose », comme le lui a annoncé l'infirmière venue le prévenir. Gabriel devient donc le porte-voix de l'histoire de Rose, une jeune fille vendue par Onésime, un père essayant de sortir les siens de la misère…

BUVEURS DE VENT (2020)

Ils sont quatre, nés au Gour Noir, cette vallée coupée du monde, perdue au milieu des montagnes. Ils sont quatre, frères et sœur, soudés par un indéfectible lien.

Marc d'abord, qui ne cesse de lire en cachette. Mathieu, qui entend penser les arbres. Mabel, à la beauté sauvage. Et Luc, l'enfant tragique, qui sait parler aux grenouilles, aux cerfs et aux oiseaux, et caresse le rêve d'être un jour l'un des leurs.

Tous travaillent, comme leur père, leur grand-père avant eux et la ville entière, pour le propriétaire de la centrale, des carrières et du barrage, Joyce le tyran, souverain en son royaume…

INFOS PRATIQUES

Horaires (période scolaire) :

Mardi 14h-18h
Mercredi 9h30-12h30 / 14h-18h
Vendredi 14h-18h
Samedi 9h30-12h30 / 14h-17h

Nombre limité à 5 par section

3 avenue de la Libération,
87240 AMBAZAC

www.ambazac.bibenligne.fr

bibliotheque.ambazac@wanadoo.fr

Ludobib

AMBAZAC D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-LIBÉRATION, TOUT UN SYMBOLE

Discrète, perchée sur un petit plateau boisé surplombant la ville, à deux pas du collège Jean Moulin, la chapelle Notre-Dame-de-Libération a fêté cette année son 66e printemps. Mais d'où vient ce nom ? Dans cette nouvelle rubrique, nous vous raconterons ces petites anecdotes qui font l'histoire de notre belle ville.

Chapelle lors de son inauguration en 1954

A l'ombre d'un sous-bois et voyant les collégiens défiler devant elle pour redescendre par les bois et rattraper la rue Jean et Gabriel Texier, la petite chapelle de 20 m² à peine cache une histoire qui mérite d'être connue.

Il se l'était promis, « Si nous nous en sortons, je construirai une chapelle de mes propres mains ». Lorsque, le 3 août 1944, la Wehrmacht envahit Ambazac, tous les habitants sont regroupés sur la place centrale, aujourd'hui place de l'Hôtel de ville. Les soldats allemands, comme la veille dans le village voisin de Saint-Sylvestre, sont déterminés à traquer les maquisards et juifs qui sont nombreux dans les monts environnants, comme Guingouin ou le photographe Isis (Israëlis Bidermanas). La zone est stratégique car elle se situe en bordure de la route nationale 20 reliant Paris et Limoges. Après d'interminables heures d'attente, redoutant le pire à l'image du massacre perpétué dans le petit village d'Oradour-sur-Glane deux mois auparavant, l'abbé Jean-Baptiste Landon s'offre en otage en espérant épargner les habitants.

Hélas, le curé est renvoyé à son église où il se met à prier. Pendant ce temps, sur la place du village, les soldats allemands procèdent à une inspection des identités et à des interrogatoires dans le bâtiment de la mairie. C'est à ce moment-là que « le miracle » se produit. Un courrier est apporté à l'officier allemand demandant expressément du renfort sur la route de Paris où la bataille fait rage avec les résistants. Les Allemands quittent la ville sur le champ.

Au sortir de la guerre, l'abbé Landon se met donc à l'œuvre. Assisté du tailleur de pierres ambazacois Léonard Barthout et des paroissiens, ils construisent la chapelle, sculptent différentes scènes religieuses sur des rochers et installent 12 vasques symbolisant les apôtres tout autour de l'édifice. Reconnaissance ultime de ce travail, l'évêque de Limoges, Monseigneur Rastouil, viendra en personne bénir la chapelle le 13 juin 1954.

Notre-Dame-de-Libération : ce nom, Gisèle Ruchot y tient, « pas de-la-Libération, mais de-Libération ». C'est dans les années 80, qu'elle, son mari Gaëtan, et des amis ont entrepris de redonner vie à ce lieu laissé à l'abandon. Plusieurs travaux de restauration sont réalisés grâce aux concours financiers notamment de la commune. Pour le reste, « il a fallu être inventif » commente-t-elle, « nous avons organisés des kermesses, bals, ventes de cartes et de livres relatant l'histoire de la chapelle nous ont permis d'y parvenir » relate-t-elle fièrement. Depuis lors et jusqu'à peu, le couple se chargeait de l'entretien de ce lieu qui leur est cher. Des soucis de santé les ont obligés à passer la main il y a quelques années maintenant, mais Gisèle n'en démord pas "cette chapelle continue de protéger notre ville, à l'instar de l'accident causé par un camion rempli de 19 tonnes de dynamite en 1986 qui n'a fait aucun blessé, ou encore lors de la tempête de 1999". Selon elle, la chapelle avait alors été miraculeusement épargnée de tout gros dégât bien que se situant au milieu d'un bois.

La parole aux élus

Ambazac, Continuons ensemble

Chères Ambazacoises, Chers Ambazacois,

Vous serez peut-être surpris de retrouver ici une tribune de notre groupe. Aux débuts de la précédente mandature, nous avons fait le choix d'être dans l'action pour l'intérêt général et de ne plus participer au jeu stérile des textes politiciens.

La politique n'est pas, pour nous, une course au poste d'élu où tout est permis. Les attaques personnelles, les mensonges, les approximations factuelles, que nous ont adressés certains opposants lors des dernières élections municipales, ternissent le mot « politique ». Nous avions espéré qu'elles cesseraient, nous permettant enfin de travailler sereinement avec tous les élus de l'opposition. Nous avons cru que l'intérêt général nous réunirait, par-delà les nuances partisanes. Après 6 mois, l'expérience est amère.

Pour preuve les derniers débats ayant eu lieu en Conseil Municipal. L'opposition en rend encore et toujours compte de façon tronquée, en taisant volontairement les arguments de réponse qui leur sont apportés durant les discussions.

Par exemple sur le reproche de ne pas respecter le « recours aux produits locaux » pour le colis offert à nos aînés :

- Le choix de changer la composition du colis pour monter en gamme a été unanimement retenu par les membres du CCAS. Madame Lardy ne pouvait pas être au courant, n'ayant participé à aucune réunion de cette instance,
- Le choix du savon, produit à Ambazac, en lieu et place du miel a également été unanimement retenu dans un souci d'équité entre les différents producteurs présents sur notre commune. Cette polémique aurait-elle vu le jour si ce producteur, qui fournissait le miel depuis plus de 20 ans, n'avait pas été un candidat de la liste Ambazac c'est vous ?

Sur le reproche de la mise en danger des agents en lien avec la végétalisation des terre-pleins à l'entrée du bourg :

- Les protocoles de sécurité existent et sont appliqués, nous avons reconnu que nous veillerons à les renforcer. Il est étonnant qu'ils ne nous reconnaissent pas cette volonté, et plus encore que ce sujet, qu'ils disent constater depuis des mois, ressorte en séance du conseil de novembre, et non lors des commissions travaux qui se tiennent tous les jeudis matin depuis leur élection.
- Nous assumons notre choix de végétaliser, en accord avec les enjeux d'aujourd'hui et de demain. Il n'est absolument pas envisageable de tout bétonner à nouveau comme ils nous l'ont suggéré.

Pourquoi l'opposition se drape-t-elle régulièrement dans le rôle du « chevalier blanc » selon le postulat de départ qu'ils sont les seuls à vouloir le bien des Ambazacois ? Consultez donc les procès-verbaux des conseils municipaux, vous vous rendrez compte qu'ils votent très majoritairement pour les dossiers que nous soumettons.

Nous nous efforçons de poursuivre nos engagements de campagne. Nous pourrons nous tromper, douter, ne pas tout réussir, mais pendant les 6 ans qui viennent, notre objectif est de faire vivre un territoire juste, dynamique, solidaire, où priment le local et l'environnement, comme des richesses communes à préserver !

Ambazac c'est vous !

Mesdames, Messieurs,
chers Ambazacois,

A quoi sert un groupe d'opposition dans une assemblée ? C'est un contre-pouvoir qui contribue au bon fonctionnement démocratique et au débat multilatéral. Il contribue, autant que la formation majoritaire, à la défense de l'intérêt commun, au bien-être et à la sécurité de chacun. C'est notre mission pour six ans dans cette assemblée et elle revêt d'autant plus d'importance que, en juin dernier, 57% des votants ont rejeté l'actuelle équipe dirigeante. Ces 57 % de citoyens ne doivent pas être privés de parole. C'est en ce sens que nous siégeons dans toutes les commissions et que nous intervenons au Conseil municipal malgré, parfois, le mauvais accueil de nos interventions.

Ainsi, ces dernières semaines, nous avons fait remarquer le manque de sécurité dans les conditions de travail des agents qui désherbent les massifs floraux à l'entrée du bourg, avenue François Mitterrand. Chacun a pu voir qu'ils travaillent sans protection efficace au milieu d'une circulation non régulée. La remarque a été mal accueillie par la majorité, peut-être parce qu'elle pose indirectement la pertinence du choix de fleurir ces emplacements dangereux. Oui au fleurissement, mais là où les agents peuvent travailler sans risque, ce qui est loin d'être le cas ici. Au même Conseil municipal, nous avons déploré la décision de supprimer du colis de Noël des aînés le pot de miel offert depuis plus de 20 ans. Il est plutôt contradictoire d'annoncer qu'on achète local pour le restaurant scolaire – et nous nous en réjouissons – mais dans le même temps, de retirer du colis le seul produit entièrement issu de notre terroir, élaboré par un de nos producteurs que l'on prive d'une commande publique. Et c'est encore plus dommage car le produit était apprécié et nous regrettons de ne pas avoir été écoutés.

Pour l'avenir, certaines décisions municipales sont déjà connues. En 2022 votre facture d'eau augmentera de 6,2 % d'un seul coup pour couvrir les frais de maintenance du réseau. Nous avons donc plaidé pour une faible augmentation lissée dans le temps plutôt qu'une forte augmentation brutale.

Enfin, les Ambazacois découvrent le nouveau visage qu'on veut donner à leur bourg. Ainsi, pour des raisons opaques, on a supprimé le rond-point fleuri de la bibliothèque qui ne soulevait aucune critique (et où, soit dit en passant, les agents étaient mieux en sécurité), pour le remplacer par un plan qui en laisse plus d'un perplexe et que beaucoup qualifient déjà de dépenses inutiles.

Nous vous souhaitons malgré tout une bonne et heureuse année 2021, et formulons le vœu de pouvoir rétablir au plus vite le lien direct avec vous. En attendant vous pouvez retrouver l'actualité de vos élus d'opposition - Brigitte Lardy, Bernard Troubat, Carine Roy, Dominique Bigas, Marie-Laure Boulin et Marc Dupuy sur : https://www.ambazac-c-vous.fr/.

Ambazac Un Nouvel Horizon

L'année 2020 restera irrémédiablement marquée par la crise sanitaire de la Covid-19. Cette première année noire du 21e siècle avec une situation économique désastreuse sera pour les prochaines années un lourd héritage pour nos enfants.

Pour les habitants d'Ambazac, il ne sera pas possible pour 2021 de se contenter de paroles pour exprimer les vœux de nouvelle année. Il faut que toute l'équipe municipale ait à cœur le recensement des situations dramatiques afin d'accompagner les Ambazacois(ses) et se mettre à leur côté : isolement des personnes seules et âgées, chômage, précarité, entreprises et commerces en difficultés, les jeunes et tous les oubliés de la crise.

Bien que le code électoral et le choix des électeurs laissent peu de place à l'opposition, nous restons à l'écoute pour répondre et apporter des solutions aux attentes des administrés. Notre position difficile peut être aggravée si notre parole n'est pas mieux prise en compte, si nous ne sommes pas associés aux projets. Est-il normal de découvrir, lors des conseils municipaux, certaines décisions validées pour des travaux importants sans en être informés au préalable en commission ? Nous regrettons également de ne pas être plus sollicités et associés à certains dossiers dès leur origine comme la recherche d'un repreneur pour le restaurant de la Grange de Muret.

Nous déplorons vivement qu'il n'y ait pas eu au moins un représentant de chaque liste d'opposition à la cérémonie du 11 Novembre. Si la place est grande, le protocole lui, était plutôt restreint.

Nous avions proposé l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde afin de faire face aux événements majeurs pouvant survenir sur la commune. Celui-ci a reçu un accueil favorable au dernier conseil. Nos premiers éléments de réflexion seront présentés prochainement au groupe de travail constitué.

Nous vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année 2021, prenez soin de vous.

VILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI !

La fontaine, qui se situe place de l'Hôtel de ville, fut offerte et inaugurée en 1903 par Gilbert Ballet. Elle est un hommage à son père, Jacques-Delphin Ballet, ancien maire de la commune de 1848 à 1852, puis de 1860 à 1870. Gilbert Ballet est un médecin connu pour ses travaux spécialisés dans la neurologie. Né à Ambazac, il exerça à l'Hôpital de la Salpêtrière à Paris, où il fréquenta le célèbre neurologue Jean-Martin Charcot.

Source : www.tourisme-hautevienne.com

CÔTÉ JARDIN

Malgré l'annulation de la traditionnelle remise des diplômes du concours des maisons fleuries, les 7 lauréats de cette année ont reçu un courrier pour les féliciter et les remercier pour leur contribution à l'embellissement de la ville. Que ce soit leur maison, leur rue, leur jardin, ils se sont tous distingués par la qualité, notamment esthétique, de leur effort.

Pour ce numéro, Annette Tety, lauréate du concours nous donne son conseil jardin et inaugure ainsi notre nouvelle rubrique.

Amis des jardins bonjour,

Notre eau est précieuse, aussi pour 2021, pensez à planter des fleurs peu gourmandes, comme par exemple : le pourpier, la verveine, le géranium, la gaillarde, la lavande, le chardon et bien d'autres… Mettre des écorces de pin ou paillage, et des minéraux pour conserver l'humidité. Des sujets en résine compléteront votre mise en scène. N'oubliez pas certaines espèces, dont raffolent nos chères abeilles, afin que le miel soit au rendez-vous. Lavande, géranium vivace, trèfle, hellébore, cosmos, thym, crocus, aster, capucine, et bien d'autres rapatrieront de nombreux butineurs. A vos idées !

De haut en bas : Cyclamen, Rose de Noël (Hellébore), Paillage Lithique

La rubrique des habitants :

A votre tour !
Pour le prochain numéro du Bulletin municipal, nous souhaitons créer une nouvelle rubrique faite par les Ambazacois. Cette rubrique est aussi la vôtre. Vous aimez prendre des photos à vos heures perdues et vous avez de beaux clichés de la ville que vous souhaiteriez partager avec les lecteurs-trices du Bulletin municipal ?

N'hésitez pas à contacter le service communication de la ville à : communication@ambazac.fr

Faites leur signe !

Depuis plusieurs mois, un couple de cygnes a élu domicile à l'étang du Petit Jonas. Au printemps cinq petits sont nés et c'est un plaisir de voir la petite famille nager du fond de l'étang dès qu'elle aperçoit un promeneur sur la digue. Comme vous pouvez le constater, ils prennent volontiers la pause et se laissent photographier sans problème.

SUDOKU

La règle du jeu est simple chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3 cases sur 3 doit contenir tous les chiffres de 1 à 9. Il ne faut jamais avoir deux fois le même chiffre dans une ligne, une colonne, un carré. A vous de jouer !

	9	4				5		
1		3			7			6
	7		9	5	6	4		
		7		8				9
2	8						6	4
9				6		1		
		9	3	2	8		1	
3			6			9		5
		6				2	8	

6	9	4	8	1	3	5	7	2
1	5	3	2	4	7	8	9	6
8	7	2	9	5	6	4	3	1
4	6	7	1	8	2	3	5	9
2	8	1	5	3	9	7	6	4
9	3	5	7	6	4	1	2	8
5	4	9	3	2	8	6	1	7
3	2	8	6	7	1	9	4	5
7	1	6	4	9	5	2	8	3

CHÈRES ASSOCIATIONS VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAÎTRE UN ARTICLE DANS LE BULLETIN

Vous avez 400 mots pour vous exprimer.
Vous pouvez faire parvenir vos textes au format word et vos photos ou logos au format jpeg (1 Mo pour une bonne résolution) à l'adresse suivante : communication@ambazac.fr

Suivez l'actualité de votre ville sur notre page facebook @mairieambazac

Liberté, égalité, gratuité

La bibliothèque-ludobib

Le musée minéralogique

L'espace IZIS

sont GRATUITS à partir du 1er janvier 2021

Ambazac

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
8h à 12 h // 13h40 à 17h

Le samedi
9h à 12h

Mairie d'Ambazac
Place de l'Hôtel de Ville
87240 AMBAZAC
Tél. **05 55 56 61 45**
Fax 05 55 56 86 36
E-mail : secretariat@mairie-ambazac.fr
www.mairie-ambazac.fr

Crédits : Municipalité d'Ambazac
Direction de la publication : Stéphane Ché
E-mail : adjcom.ambazac@orange.fr

IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement

Conception :
DAMEdeCARREAU.fr
Impression :
Atelier Graphique